



Polynésie  
française



# PLAN DE TRANSITION ALIMENTAIRE

- 2024 / 2034 -

Direction de l'Agriculture  
Direction de la Santé  
Direction des Ressources Marines



# Plan de transition alimentaire 2024 – 2034

Elaboré par le groupement  
Let's Food, Kahn & associés, DAI Consulting

Annexes techniques et financières finalisées par Kahn & associés



mise en page Anna FAUCHER (Let's Food)

Ce document est cité comme suit :

Direction de l'Agriculture de Polynésie française, Direction de la Santé, Direction des Ressources marines, 2023. Plan de transition alimentaire 2024 - 2034. Kahn et Associés, Let's Food, D.A.I. Consulting, Tahiti, 346 pages dont 251 annexes techniques et 17 annexes financières.

# RÉSUMÉ

53% des polynésiens n'ont pas accès économiquement à un régime alimentaire sain (qui fournit les calories et nutriments suffisants et comprend un apport diversifié d'aliments) tel que théoriquement préconisé par les services de la Polynésie française. Ces régimes sains coûtent en Polynésie 2,3 fois ce qu'ils coûtent en moyenne dans le monde. 75 % de ce qui est consommé est importé. 70 % des adultes sont en surpoids dont 40% en obésité. Moins de 2 % de la production agricole est biologique. La Polynésie a perdu plus de 8 000 hectares de production locale entre 1995 et 2012 (dates des RGA). Pourtant, il est injecté plus de 5 milliards CFP par an (en plus des budgets agricoles et de la pêche) dans l'appui à l'alimentation tous dispositifs confondus (PPN, bons alimentaires, cantines, aide à la farine, etc.). A cela il faut ajouter le coût très important que la malnutrition engendre dans les coûts du système de santé pour le traitement des maladies non transmissibles (MNT).

Une partie des constats concernant l'alimentation polynésienne sont alarmants d'autant que son amélioration repose sur deux éléments difficiles et difficilement modifiables à court terme : la représentation sociale et culturelle de l'alimentation et la capacité monétaire et géographique à avoir accès aux aliments sains.

Face à ces constats, la DAG, la DS, la DRM et de nombreuses autres structures et directions (CPS, DGAE, DGEE, DSFE, CAPL, SPCPF, etc.), avec la coopération de la société civile et économique ont co-construit un Plan de Transition Alimentaire (PTrA) sur 10 ans (2024-2034).

La particularité d'un Plan de Transition Alimentaire est de baser les politiques publiques sur le « mangeur » et donc sur tout ce qui va influencer et conditionner son alimentation. Il vise à faire converger vers lui, les politiques de production primaire, de santé, d'économie et de fiscalité, d'aides sociales, de transport, d'éducation, d'environnement, etc. C'est en fédérant l'ensemble des acteurs qui touchent à ces domaines que les politiques d'alimentation se déploient dans le monde entier. Ces politiques, à l'instar du PTrA, prennent en compte les critères de durabilité des systèmes alimentaires que sont : la santé et l'accès à la nourriture saine, l'économie, l'environnement, l'inclusion et la cohésion sociale et culturelle des territoires et des populations.

Dans cette optique, le plan de transition alimentaire polynésien s'appuie sur 6 objectifs stratégiques durables et 92 actions. Il s'adosse sur un diagnostic de durabilité du système alimentaire polynésien et de deux focus sur les Marquises et les Tuamotu ainsi que sur la mise en place d'une démarche participative d'ateliers de travail en 2021 et 2022. Cette démarche de co-construction a permis d'associer, outre les structures et institutions publiques, la société civile et le monde socio-économique. Enfin, le plan proposé repose sur une étude du coût des régimes alimentaires polynésiens et sur leur mise en perspective avec les revenus des polynésiens.

## **Les 6 objectifs stratégiques (OS) du PTrA sont les suivants :**

**OS 1** - Modifier le comportement alimentaire des populations en faveur d'une alimentation saine et durable, culturellement acceptable

**OS 2** - Augmenter la production alimentaire des archipels

**OS 3** - Améliorer l'accès économique des produits sains et durables

**OS 4** - Accompagner les habitants dans l'autoconsommation

**OS 5** - Rendre les produits sains et durables disponibles et à proximité pour toute la population

**OS 6** - Accélérer les pratiques durables (environnementales et sociales) des acteurs du système alimentaire

La réussite du plan se mesurera grâce à des indicateurs sanitaires (taux de MNT et d'obésité), des indicateurs sociaux de consommation et de comportement alimentaire (consommation de fruits et légumes, de produits locaux, autoconsommation), des indicateurs de développement économique (production locale, valeur créée, part de l'importation dans la consommation alimentaire etc.), et des indicateurs de préservation environnementale et d'empreinte écologique. Parmi les 92 actions proposées, certaines existent dans les nombreux schémas de politiques publiques déjà élaborés par les Ministères et Directions polynésiennes (Schéma Directeur "Agriculture" en PF, Schéma de Prévention et de Promotion de la santé, Programme d'actions polynésien sur l'alimentation équilibrée et la pratique d'activité physique, Politiques sectorielles des ressources marines, etc.). D'autres actions sont propres à ce plan.

Le caractère inédit de ce plan est de mixer des actions qui agissent sur le comportement alimentaire, sur la disponibilité physique et économique des produits, sur les chaînes de valeurs de production locale, sur l'autoconsommation et sur la réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation.

S'y trouve par exemple, une action de développement de Plans d'Alimentation Communaux qui s'articulent avec le dispositif « Communes en santé ». Il est également prévu de déployer massivement des actions d'éducation au goût tout en réduisant l'exposition des parents et enfants aux sollicitations marketing et physiques de la « malbouffe ». Un autre projet prévoit de passer par des restrictions à caractère juridique ou financier pour détourner les citoyens de certains aliments. La restauration scolaire, fer de lance de cette politique, devra bénéficier d'appuis techniques forts pour susciter l'envie de consommer davantage de produits locaux et sains et pourra s'appuyer sur une centrale d'achat Pays. Celle-ci permettra à la fois d'approvisionner les communes ou l'aide sociale alimentaire mais aussi de valoriser produits et producteurs polynésiens.

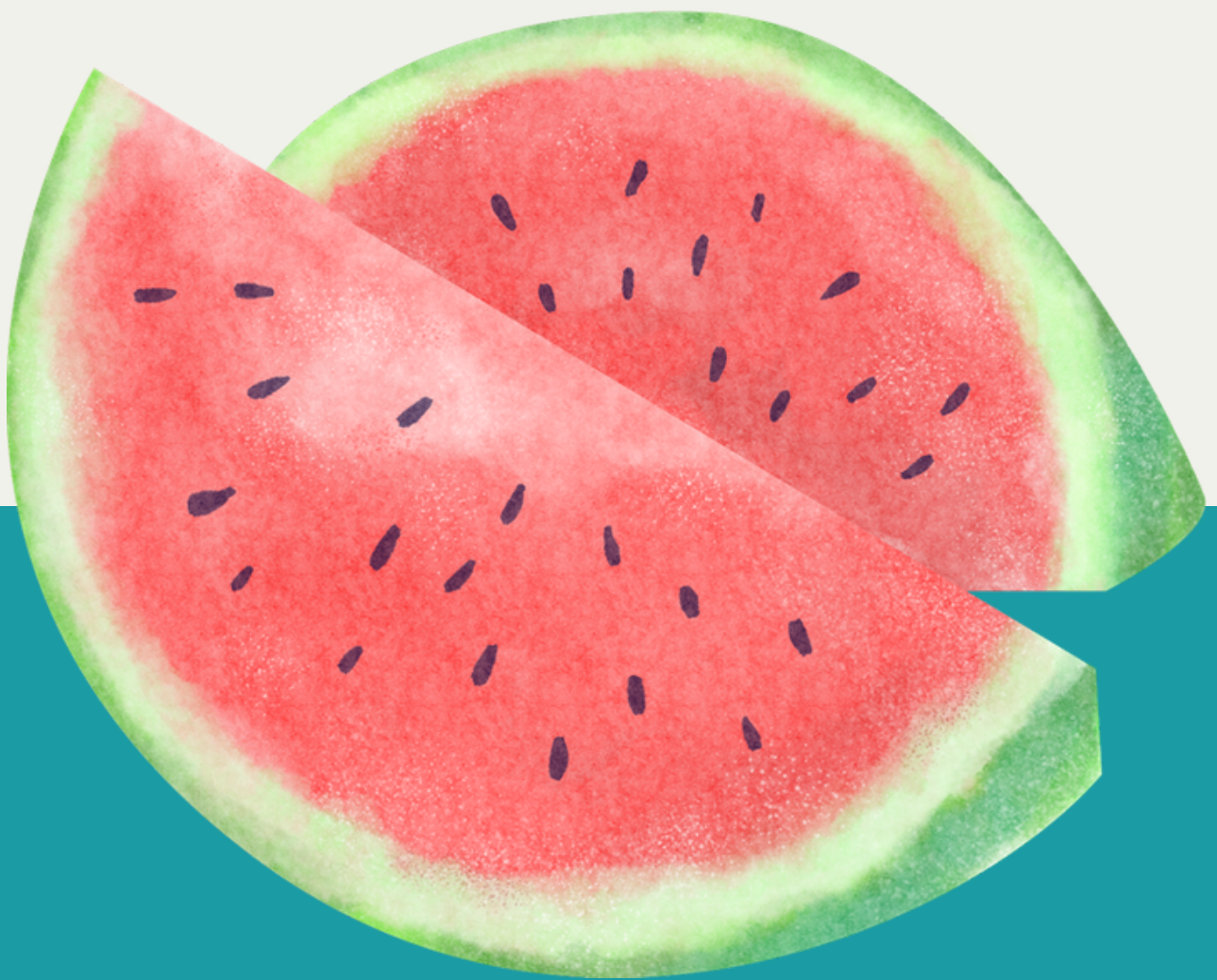


Les archipels et îles éloignées, seront évidemment les destinataires privilégiés d'un certain nombre d'actions de développement de l'auto-production comme le déploiement de kits potagers et de fa'a'a'pu communaux. Au service de cette meilleure alimentation, les schémas de développement agricoles et des ressources marines doivent être appuyés pour développer la production polynésienne et le fonctionnement des chaînes de valeur de toutes les filières.

Ces dernières devront soutenir les circuits courts entre l'offre et la demande et juguler les déséquilibres de rapports de marché. Enfin, l'empreinte écologique, y compris des productions locales doit être améliorée grâce, par exemple, à la réduction voire l'interdiction du recours à certains pesticides, par le développement de l'agriculture biologique ou encore par une gestion plus fine de la ressource piscicole. Un certain nombre d'actions prévoient évidemment d'améliorer l'empreinte des différents maillons des filières, via des énergies vertes ou encore une bien meilleure valorisation des déchets en économie circulaire.

**Afin que le PTrA atteigne ses objectifs, plusieurs conditions doivent être réunies parmi lesquelles :**

- Une nouvelle organisation politique et un portage à un niveau interministériel afin d'être transversal et toucher à différents domaines de compétences notamment portées par les communes.
- La mise à disposition d'une programmation budgétaire pluriannuelle et interministérielle, avec une équipe et un dispositif de suivi adéquat.
- Une communication spécifique capable de mobiliser les acteurs politiques, administratifs, culturels, sociaux, économiques de la Polynésie française et de tous ses archipels autour des objectifs du PTrA.
- Le défi est sanitaire, culturel, économique, social, environnemental. Il peut s'articuler notamment avec les ambitions d'un tourisme durable, qui ferait de la Polynésie une destination d'expérimentation d'alimentation locale, savoureuse, saine et durable mais avant tout résiliente face aux défis du réchauffement climatique et pionnière dans le Pacifique.



# SOMMAIRE

- 6 ABRÉVIATIONS
- 8 CONTEXTE
- 12 COMMENT LE PLAN DE TRANSITION ALIMENTAIRE A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT ?
- 16 LA SITUATION ALIMENTAIRE EN POLYNÉSIE
- 21 QUI PEUT SE PAYER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE ?
- 26 LA SITUATION ALIMENTAIRE SUR L'ARCHIPEL DES TUAMOTU
- 30 NOTRE ALIMENTATION DANS 10 ANS
- 32 PLAN D'ACTIONS SUR 10 ANS
  - 39 Le calendrier et mise en œuvre
  - 41 Le suivi et évaluation du PTrA
  - 44 La gouvernance
  - 49 La communication du PTrA
  - 53 Le chiffrage du PTrA
- 57 PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE ET FACTEURS DE RÉUSSITE
- 58 BIBLIOGRAPHIE
- 59 ANNEXES
  - 60 Annexe 1 : Liste des actions du PTrA
  - 72 Annexe 2 : Projet de charte d'engagement du PTrA



# ABRÉVIATIONS

<b>ADEME</b>	Agence de la transition écologique
<b>APF</b>	Assemblée de Polynésie française
<b>CAPL</b>	Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire
<b>CESEC</b>	Conseil Economique Social Environnemental et Culturel de la Polynésie française
<b>CPS</b>	Caisse de Prévoyance Sociale
<b>DAF</b>	Direction des affaires foncières
<b>DAG</b>	Direction de l'agriculture
<b>DBS</b>	Direction de la biosécurité
<b>DCA</b>	Direction de la construction et de l'aménagement
<b>DGAE</b>	Direction générale des affaires économiques
<b>DGEE</b>	Direction de l'éducation et des enseignements
<b>DIREN</b>	Direction de l'environnement
<b>DPAM</b>	Direction polynésienne des affaires maritimes
<b>DRM</b>	Direction des ressources marines
<b>DS</b>	Direction de la santé
<b>DSFE</b>	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FCFP</b>	Franc pacifique
<b>HA</b>	Hectare

<b>IAA</b>	Industrie agroalimentaire
<b>IEOM</b>	Institut d'Emission d'Outre Mer
<b>ISPF</b>	Institut de la Statique de la Polynésie française
<b>MEF</b>	Ministre de l'Economie, du Budget et des Finances, en charge des Energies
<b>MNT</b>	Maladie non transmissible
<b>MOOC</b>	Support de cours numérique mise en ligne
<b>MPR</b>	Ministre de l'Agriculture et des Ressources marines, en charge de l'Alimentation et de la Recherche
<b>MSP</b>	Ministre de la Santé, en charge de la Prévention et de la Protection sociale généralisée
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>OPH</b>	Office polynésien de l'habitat
<b>PAC</b>	Plan alimentaire communal
<b>PAT</b>	Plan alimentaire territorial
<b>PGC</b>	Produit de grande consommation
<b>PPN</b>	Produit de première nécessité
<b>PROTEGE</b>	Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes
<b>RGA</b>	Recensement général agricole
<b>SA</b>	Système alimentaire
<b>SAU</b>	Surface agricole utile
<b>SDA</b>	Schéma directeur agricole
<b>SPCPF</b>	Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UC</b>	Unité de consommation
<b>USD</b>	Dollars



# CONTEXTE

Face aux conséquences de la crise sanitaire et aux problématiques de santé publique auxquelles fait face le territoire polynésien, le gouvernement a souhaité faire de l'alimentation des polynésiens un chantier prioritaire et la transition alimentaire a été positionnée comme un axe fondamental de nos politiques publiques visant à transformer notre système alimentaire afin de procurer à tous, une alimentation saine, abordable et durable utilisant davantage de produits locaux.

**Le Plan de Transition Alimentaire a pour objectif d'assurer une alimentation de qualité pour l'ensemble de la population polynésienne à l'horizon 2034.**

Dans cet objectif, la Direction de l'Agriculture (DAG), la Direction de la Santé (DS) et la Direction des Ressources Marines (DRM) ont associé les différents ministères et acteurs du territoire à la co-construction d'un Plan de Transition Alimentaire (PTrA) afin de définir les objectifs et le plan d'actions du fenua en matière d'alimentation durable pour les 10 prochaines années.

Dans la continuité, la cohérence, le prolongement et le renforcement des démarches engagées depuis quelques années, ce Plan de Transition Alimentaire vise à engager les acteurs du pays dans une démarche systémique et transversale de changement.

Ce plan de transition alimentaire s'inscrit également dans d'autres réflexions actuelles, en lien notamment la transition agro-écologique et la transition énergétique.



## Renforcer les politiques agricoles, marines et sanitaires

Le Plan de Transition Alimentaire (PTrA) du fenua intègre des actions et programmes actuellement portés par les différents ministères et les met en perspective sur les 10 prochaines années :

### Direction de l'Agriculture

**2021**

Schéma directeur "Agriculture" en PF 2021-2030 (SDA)

### Direction des ressources marines

**2023**

Révision du schéma directeur de la pêche hauturière de 2017

Politiques sectorielles de la perliculture et de l'aquaculture

Elaboration du Schéma Directeur de la pêche côtière et de la pêche lagunaire

### Direction de la Santé

**2018**

Schéma de prévention et de promotion de la santé 2018 - 2022

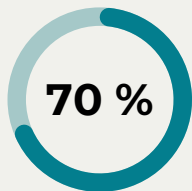
**2019**

Programme d'actions polynésien sur l'alimentation équilibrée et la pratique d'activité physique 2019-2023.

## Une situation sanitaire fragile

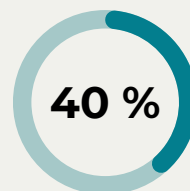
La population de Polynésie française comme celles des îles et états insulaires du Pacifique présente une prévalence de surpoids et d'obésité parmi les plus élevées au monde.

Au regard de l'enquête STEPWise de 2010 :



de la population adulte est en surpoids

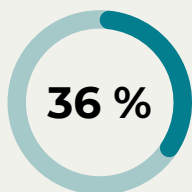
dont



au stade d'obésité

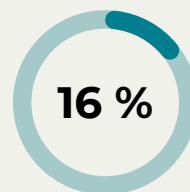
Cette problématique de santé publique affecte également la population infantile.

Sur 1 768 enfants âgés de 7 à 9 ans



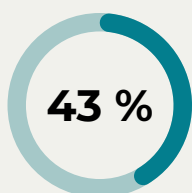
sont en surpoids

dont



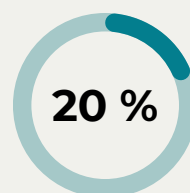
en obésité

Enquête GSHS réalisée en 2015 :  
sur 2 685 enfants scolarisés âgés de 13 à 17 ans



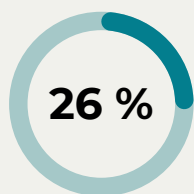
sont en surpoids

dont

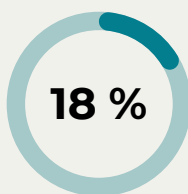


en obésité

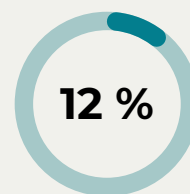
L'obésité infantile peut entraîner des risques immédiats sur la santé de l'enfant et affecter sa scolarité ainsi que sa qualité de vie. Elle concourt à l'obésité à l'âge adulte, expose aux complications et aux maladies chroniques.



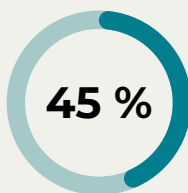
de la population souffre d'une hypertension artérielle



de la population souffre d'un diabète de type 2



de la population souffre d'une hypercholestérolémie



**des Polynésiens présentent un risque de maladies non transmissibles. Les maladies cardiovasculaires figurent parmi les premières causes de décès en Polynésie Française**

La suralimentation, conséquence d'une consommation trop importante d'aliments à haute valeur énergétique et pauvres en éléments nutritifs, constitue un facteur d'obésité. Elle entraîne des conséquences importantes sur le système social polynésien (soins, accompagnement, etc.). Les dépenses de santé en 2021 représentaient près de :



**milliards de Francs Pacifique**

En 2021, 17,6 % de la population disposant d'une couverture sociale est en longue maladie (soit 49 548 personnes) en augmentation de 2 % en un an. Le diabète sucré est en hausse de 5 % et les maladies cardiovasculaires de +7 %.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle garantit une nourriture suffisante, saine et de bonne qualité nutritive et ainsi prévient un grand nombre de maladie non transmissible.



## COMMENT LE PTRA A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT ?

Entre 2021 et 2023, la Direction de l'Agriculture, la Direction de la Santé et la Direction des Ressources Marines ont été accompagnées par un consortium d'experts (association Let's Food et bureaux d'études DAI Consulting et Kahn & Associés) pour élaborer un plan de transition alimentaire durable ambitieux, opérationnel et co-construit avec les acteurs du territoire.

### 4 étapes

1. **Diagnostic de durabilité du système alimentaire de Polynésie française** et zoom sur l'archipel des **Marquises**, Bref diagnostic de la durabilité du système alimentaire (SA) des Tuamotu
2. Étude des **composantes et du coût d'un régime sain et durable** en Polynésie française
3. Identification d'**objectifs stratégiques** et co-construction d'un **programme d'actions avec les acteurs publics, associatifs et privés**
4. Finalisation et **validation du programme d'actions par les décideurs politiques**

2

journées d'ateliers organisées, rassemblant entre 65 et 75 acteurs publics, privés et associatifs du système alimentaire.

44

acteurs mobilisés pendant 7 jours autour de 6 objectifs stratégiques pour co-construire le programme d'actions du PTRa.

#### Let's Food

Let's Food est une association qui vise à accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables, résilients et solidaires. Depuis 2017, elle a accompagné plus de 20 collectivités en France métropolitaine, Outre-mer et dans le monde dans la réalisation de diagnostics de leur système alimentaire et la co-construction de politiques alimentaires territoriales.

#### DAI Consulting

L'entreprise polynésienne accompagne le développement de projets innovants agricoles et de projets alimentaires locaux pérennes : étude de faisabilité, diagnostic des systèmes, formation, aménagement agricole, recommandations. Elle appuie une grande diversité d'acteurs polynésiens (agriculteurs, communes, entrepreneurs privés, associations, service publique, etc.).

#### Kahn & Associés

Son siège est en Nouvelle Calédonie, K&A déploie ses conseils dans le Pacifique Sud et en Polynésie depuis plus de 10 ans ainsi qu'en France. Le cabinet accompagne les gouvernements et collectivités dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de leur politiques publiques. Il a réalisé plus de 30 missions dans l'accompagnement des politiques / acteurs agricoles et alimentaires dans la région.

## Diagnostic de durabilité du système alimentaire de Polynésie française

Avril - novembre 2021

L'association Let's Food a développé une méthodologie afin d'analyser la **durabilité d'un système alimentaire**. Celle-ci s'appuie sur la définition de Nicolas Bricas construite à partir des définitions proposées par la FAO, Biodiversity International et IPES Food en 2015.

« Les systèmes alimentaires durables :

- Protègent l'environnement sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- Permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable ;
- S'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir pour une répartition équitable des valeurs ajoutées ;
- Favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité ;
- Restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution. »

La **grille de lecture** proposée vise à analyser les différents maillons des filières à la lumière des axes du développement durable afin d'en identifier les principaux enjeux.

Le diagnostic réalisé par DAI Consulting s'est appuyé sur **2 outils principaux** :

- Recherches bibliographiques ciblées ;
- Ateliers de type "focus groupes" avec plus de 30 acteurs du système alimentaire local.

Il a été également réalisé à cette occasion un **diagnostic spécifique à l'archipel des Marquises**, en s'appuyant sur des éléments bibliographiques ainsi qu'une mission de récolte de données sur place.

En octobre et novembre 2021, ce diagnostic a été présenté et complété des retours d'acteurs au travers de **2 ateliers** :

73

acteurs locaux se sont réunis une journée en octobre 2021 : lancement politique de la démarche d'élaboration du PTrA, présentation et appropriation du diagnostic, définition des prémices des objectifs du PTrA.

65

acteurs locaux se sont réunis une journée en novembre 2021 : identification des prémices d'actions du PTrA.

À l'issue de cette étape, le **comité de technique du PTrA** a été constitué afin d'assurer le suivi de la démarche d'élaboration du PTrA.

Cette première étape a été réalisée dans le cadre du projet de coopération régionale **PROTEGE**.

Septembre - novembre 2022

## Étude des composantes et du coût d'un régime sain et durable en Polynésie française

À la suite de ce premier travail de diagnostic, une étude complémentaire a été réalisée par Kahn & Associés dans l'objectif de **définir le coût** et ainsi l'**accessibilité des polynésiens à un régime alimentaire sain et durable**.

L'étude s'est appuyée sur une méthodologie développée par la FAO, adaptée à la Polynésie française en concertation avec le comité de pilotage.

Dans un **premier temps, trois types de régimes** ont été définis selon leur composition nutritionnelle :

- Régime suffisamment énergétique ;
- Régime suffisamment nutritif ;
- Régime sain.

L'estimation de leurs **coûts** pour le consommateur a été calculée en utilisant des données de relevés de prix de l'Institut de Statistiques de Polynésie française (ISPF) et de la DGAE (2021-2022).

Pour chaque régime, l'impact de la **provenance** (locale ou non) ainsi que du niveau de **consommation de produits carnés** sur le **coût** a également été évalué.

Dans un **deuxième temps**, l'**accessibilité** économique des régimes a été estimée en utilisant différents seuils de comparaison basés sur l'enquête sur les budgets des familles de 2015 de l'ISPF.

### Diagnostic de durabilité du système alimentaire de l'archipel des îles Tuamotu

En octobre 2022, un diagnostic synthétique du système alimentaire des Tuamotu a été produit par DAI Consulting, en s'appuyant sur la méthode déjà mobilisée pour le diagnostic de Polynésie française. Ce diagnostic a été mené dans l'objectif d'appuyer les réflexions en vue de la déclinaison du programme d'actions adapté au contexte de l'archipel des Tuamotu.

### Sensibilisation du CPPTra et construction d'un module de formation en ligne

En octobre 2022, Let's Food a organisé une **demi-journée de sensibilisation des membres du CPPTra** aux enjeux et solutions vis-à-vis de la durabilité du système alimentaire polynésien. Dans le même temps, un **module de formation en ligne** (de type MOOC) a été construit à destination des acteurs publics, privés, associatifs du territoire. L'objectif était de transmettre les résultats du diagnostic et de sensibiliser les parties prenantes sur leur rôle à jouer dans le PTRA de Polynésie française.

Novembre -  
décembre 2022

## Identification d'objectifs stratégiques et co-construction d'un programme d'actions

6

**objectifs stratégiques** ont été définis en concertation avec le comité de pilotage et en s'appuyant sur le diagnostic réalisé au préalable. Ces **objectifs stratégiques** définissent la vision du PTRA à l'horizon 2034.

En novembre 2022, 6 groupes d'acteurs locaux ont été constitués afin de définir collectivement la déclinaison opérationnelle du PTRA.

44

**acteurs** se sont réunis à l'occasion de **3 demi-journées** de travail afin d'identifier entre 7 et 22 actions prioritaires par objectif et de prédéfinir leurs modalités de mise en œuvre : acteurs porteurs et financeurs de l'action, étapes de mise en œuvre, budget nécessaire, indicateurs de suivi, etc.

Ces ateliers de travail ont permis de rassembler des **acteurs aux profils variés**, malgré une surreprésentation des acteurs publics (56% des participants étaient issus de structures publiques, 20% d'associations et 23% d'entreprises), et de favoriser l'**inter-connaissance**. Un atelier de deux jours a également été organisé afin de compléter et décliner le programme d'actions au contexte de **l'archipel des Tuamotu**. Une quinzaine d'acteurs étaient présents.

Ces temps de travail ont été suivis d'une **restitution** organisée le 9 décembre 2022, permettant de favoriser l'appropriation du PTRA par tous, politiques et techniciens.



## Complétion du programme d'actions avec les acteurs publics spécifiques concernés

Suite aux ateliers de travail organisés en novembre 2022, différents **échanges bilatéraux et réunions de COTECH** ont été organisés par le groupement avec les acteurs publics identifiés comme potentiels porteurs d'actions phares du PTrA.

Ces rencontres avaient pour objectifs d'affiner, de compléter et de valider les actions identifiées en groupes, d'arbitrer les éventuels conflits de priorité et de finaliser l'affectation des actions en fonction des compétences et capacités budgétaires des acteurs.

Environ 85 fiches actions ont été élaborées avec l'aide des acteurs et services publics concernés et 30 fiches actions ont été finalisées sur cette période. En Mars 2023, le groupement Let's Food, Khan et Associés et DAI Consulting rédige un avant-projet de Plan de Transition Alimentaire 2024-2034 approuvé par le gouvernement, qui constituera la base du projet final.

## Finalisation du programme d'actions avec les acteurs publics spécifiques concernés

A partir de cet avant-projet, Kahn & Associés a poursuivi l'accompagnement du COFIL pour la finalisation du rapport.

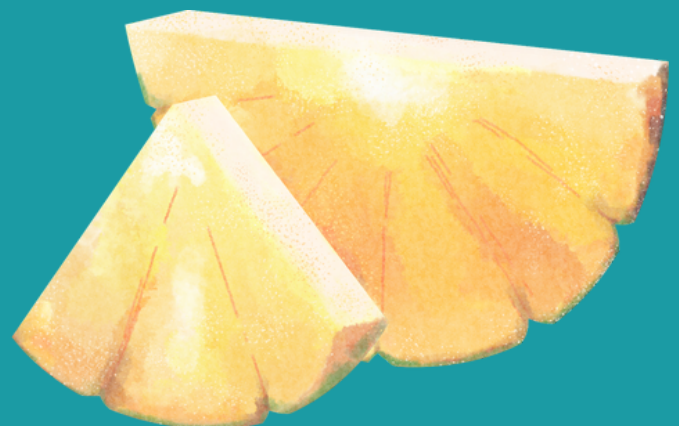
Ainsi, Kahn et Associés a dans un premier temps élaboré un nouveau template de fiche action incluant un calendrier prévisionnel des actions et des dépenses budgétaires répondant ainsi aux exigences du chef de file.

Dans un second temps, plusieurs entretiens individuels ont été organisés avec l'ensemble des partenaires du projet afin de compléter les 90 fiches actions et de constituer une annexe technique. 5 nouvelles fiches ont été rédigées et sont venues compléter le PTrA.

Une fois l'ensemble des actions rédigé comprenant le chiffrage de celles-ci, l'annexe financière a été constituée: elle comprend l'extraction des données financières pertinentes et leurs analyses.

Le rapport final a été complété, à la demande de la DAG, par l'ajout de deux parties rédactionnelles "Notre alimentation dans 10 ans" et "Le chiffrage du PTrA".

Celui-ci a fait l'objet d'une présentation au COFIL et aux ministères en septembre 2023.





# LA SITUATION ALIMENTAIRE EN POLYNÉSIE

"Lieu de permanences culturelles, l'alimentation contemporaine polynésienne est le fruit des bases de l'ancien (tant dans les habitudes alimentaires que dans la persistance du système de dons et contre-don) et de la recombinaison partielle de l'époque traditionnelle, de la christianisation et de la colonisation" (Serra-Mallol, 2010)

## Vers un système alimentaire sain et durable

"L'aliment est au centre de la vie sociale et culturelle, tant idéale que matérielle. Il constitue chez les anciens Polynésiens le vecteur de l'organisation et des relations sociales, support des normes, interdits et séparations, ainsi que des processus de régulation et contrôles sociaux et le symbole des représentations les plus prégnantes, sur le rapport au corps, à soi et aux autres" (Serra-Mallol, 2010)

Au cours des deux derniers siècles, le système alimentaire polynésien a connu des évolutions extrêmement rapides dues à 3 processus notoires : la christianisation, la colonisation et la monétarisation. Plus récemment, l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique a généré un afflux massif de capitaux à l'origine de la généralisation de modes de consommation occidentaux. Des mutations historiques du système alimentaire et des consommateurs polynésiens ont donc pris place : nouveaux

choix des aliments disponibles, nouveaux modes et techniques de production, de stockage, de distribution, de préparation ou encore de consommation.

Malgré les politiques publiques initiées en Polynésie, le système alimentaire polynésien est encore vulnérable et peu durable : la situation sanitaire est alarmante (40 % de la population souffre d'obésité), le territoire dépend des aliments importés (qui représentent 75% des denrées alimentaires consommées), les secteurs primaires et agro-alimentaire sont sous-représentés dans l'économie et les débats autour de la résilience des systèmes face aux changements climatiques qui impactent le Pacifique, etc.

La crise du COVID-19 et ses impacts sans précédent sur les systèmes alimentaires et l'accès à l'alimentation, les exigences environnementales ou encore les évolutions des modes de consommation ont conduit la PF à s'interroger sur les initiatives et stratégies d'alimentation durable à construire ou soutenir sur son territoire. Elle a pour cela réalisé un diagnostic dont les principaux constats sur le fonctionnement du système alimentaire de Polynésie française (2021) sont exposés ci-dessous.

# SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**Le système alimentaire polynésien ne permet pas un accès à une nourriture suffisante et nutritive pour tous.**

- **La précarité alimentaire touche près d'un quart de la population.** Bien qu'elle soit compensée par l'autoconsommation (lorsque possible) il en résulte qu'une part importante de la population n'a pas toujours accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive.
- **Le coût de l'alimentation est particulièrement élevé,** d'autant plus après le transport maritime. Les politiques des PPN favorisent une majorité de produits de basse qualité nutritionnelle.
- **Les aides alimentaires sont souvent utilisées pour l'achat de PPN longue conservation.**
- **Les points de distribution de produits alimentaires sont inégalement répartis** entre les îles et en fonction des archipels. On constate une qualité médiocre de l'offre alimentaire de certains points de vente (déserts et marécages alimentaires).
- Les potentialités (agricoles, élevage, pêche) propres à chaque archipel déterminent l'offre actuelle des îles en produits frais.
- **Les besoins d'éducation alimentaire restent énormes** pour espérer un changement des habitudes alimentaires et des perceptions sociales qui y sont liées (abondance, surconsommation, représentation au corps).

## CHIFFRE CLÉS

**20 %**

de la population vit sous le seuil de pauvreté

**70 %**

de la population adulte en surpoids dont 40 % au stade d'obésité

**75 %**

de produits consommés issus de l'importation

L'autoconsommation représenterait **22,5 Milliards de XPF**

**+/- 13 000**

familles bénéficiaires des aides alimentaires / an

**49 %**

des commerces de détail sont situés en zone urbaine à Tahiti



## 4 initiatives locales inspirantes

- **Campagne "Préférez le Naturel", DS - 2017 :** Privilégier les produits naturellement sucrés Association ADAAE
- **Vahakekua - 2011 :** Unité de production de semences
- **Programme "Mon fa'a'apu durable", Te Ora Naho - 2020 :** Formations grand public à l'agroécologie
- **Jardin partagé de Hotu ora no Erima - 2012 :** Accès à un lopin de terre pour des familles du lotissement social

# DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

## Le système alimentaire ne protège pas l'environnement et la biodiversité dans son ensemble.

- **Le modèle d'agriculture commerciale dépendant des importations de semences et de produits phytosanitaires est encore prédominant.** Il impacte la fertilité des sols, la biodiversité, la qualité des eaux, etc.
- **Les politiques publiques d'aide aux agriculteurs priorisent le développement économique** avant la protection de l'environnement.
- La transformation, encore principalement informelle et à l'échelle artisanale, n'impacte que peu l'environnement et valorise principalement les produits locaux.
- La transformation à l'échelle industrielle génère des **quantités de plastique importantes.**
- **Le biologique n'est pas prioritaire** à l'esprit des transformateurs : les exploitations agricoles certifiées sont encore trop peu nombreuses pour fournir les cantines et les industries agro alimentaires (IAA).
- La distribution propose des produits **majoritairement importés** et le gaspillage alimentaire n'est pas quantifié.
- Les consommateurs ont un fort impact sur l'environnement avec **une consommation de viande importante** (270 g / jour par personne).
- La gestion des déchets animaux et végétaux de l'ensemble du système alimentaire reste à développer.

## CHIFFRE CLÉS

**5 600**

exploitations agricoles (RGA,2012) contre 1 300 inscrits en 2019 (CAPL, 2019) du fait la requalification des professionnels par la Caisse de Prévoyance Sociale

**Moins de 2 %**

de la production agricole locale commercialisée certifiée biologique

La pêche cumule environ **600** pêcheurs lagonaires (carte CAPL, 2019), 400 unités de pêche côtière et environ 60 de navires hauturiers

**1 500** tonnes par an de restes de poisson jetés au large de Papeete et environ 300 tonnes par an de carcasses animales enfouies

**27 000** tonnes de viande importées en 2018



### 3 initiatives locales inspirantes

- **Le SPG BioFetia** - 2011 : Système participatif de garanti en agriculture et transformation biologique
- **L'engrais de poisson de Patiri Bio** - 2016 : Valorisation des déchets de poisson en engrais
- **PERLIBIO** - 2022 : Programme de recherche visant à développer des collecteurs en biomatériaux pour la perliculture

# DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

**Le système alimentaire s'appuie sur un système économique basé sur d'importantes inégalités de pouvoir, de la production à la distribution.**

- Il existe une **continuité entre le jardin, la pêche nourricière** et l'exploitation commerciale. Les statuts et emplois du secteur primaire sont **précaires**.
- Les producteurs et transformateurs rencontrent des **difficultés d'accès au foncier et d'accès aux marchés publics et privés** ce qui engendre des difficultés économiques.
- La transformation et la distribution sont des secteurs dominés par un petit nombre d'entreprises où la concurrence est faible amenant à des **situations d'oligopole**.
- Un nombre croissant de **petites entreprises valorisent les produits locaux** (confitures, taros, chips).
- **Le secteur de la transformation est dominé par les charcuteries industrielles, les mareyeurs, les producteurs de jus et d'huiles**, les producteurs « laitiers » qui travaillent avec des produits locaux (pour certains encore insuffisamment produits localement : viande, lait) et les producteurs de boissons qui travaillent davantage avec des produits importés.
- **La distribution fixe les prix à l'achat et à la vente, cumulant la marge la plus importante parmi les acteurs de la chaîne alimentaire.**
- **La répartition de la valeur ajoutée est au profit de la distribution et des lobbies de l'importation** (libéralisation des marges, impact coût des produits frais).

## CHIFFRE CLÉS

La surface agricole est l'indicateur qui ait le plus baissé d'un recensement agricole à l'autre à l'échelle du Pays. De 18.534 Ha en 1995, la Surface Agricole Utile (SAU) est passée à 10.144 Ha en 2012, soit une surface diminuée de 45 %

**23 %**

du budget des familles est destiné à l'alimentation en PF

**60 %**

des dépenses alimentaires sont réalisées dans les grandes surfaces à dominante alimentaire

Les 15 premières entreprises de transformation agroalimentaires représentent **85,4 % du chiffre d'affaires (CA)** du secteur de l'agrotransformation

Les petites surfaces (**90 % des entreprises du secteur**) représentent symétriquement 36 % du CA du secteur. «Le commerce à dominante alimentaire se concentre autour de trois groupes».



## 4 initiatives locales inspirantes

- **Coopérative Le Marché Bio- 2015** : Local de vente de produits locaux certifiés bio à Papeete
- **Coopérative Te oa' Pohue - 2008** : Coopérative agricole de Ua Pou (Marquises)
- **Food and Cook Lab - 2015** : Entreprise sociale : Innovation culinaire, valorisation des produits locaux, accès au laboratoire partagé
- **DAG - 2011** : Mise à disposition, de terres domaniales aménagées en lotissements agricoles



# GOVERNANCE ALIMENTAIRE

**La gouvernance du système alimentaire est partagée entre les services de l'Etat, du Pays et les communes.**

- **De nombreuses actions éparpillées sur le territoire vont dans le sens de la durabilité.** Elles concernent un ou plusieurs maillons du système alimentaire. Ces actions sont nées de partenariats entre les différents services du Pays, les communes, les associations, les conseillers indépendants, etc.
- **Les coopérations entre les acteurs du territoire sont encore peu nombreuses mais sont en pleine effervescence** (restauration scolaire et Loi du Pays N° 2022-5 relative à la promotion des produits locaux dans la restauration scolaire).
- **La participation des citoyens est modeste et concerne d'avantage les questions d'environnement et d'écologie** que les enjeux agricoles et alimentaires. Ils sont de plus en plus nombreux à être sensibilisés et à participer à des actions autour des sujets de l'alimentation (Village de l'alimentation et de l'Innovation (VAI) et Classes Polynésiennes du Goût (ASAE Conseil), jardins partagés, aires marines protégées, ateliers culinaires, etc.).
- **L'adhésion de la collectivité de PF au Réseau national Projet Alimentaire Territorial (RN-PAT)** en Novembre 2021, est une étape importante pour bénéficier des retours d'expérience sur les questions de développement de systèmes alimentaires, des collectivités en métropole et autres territoires voisins adhérents.
- **En matière de gouvernance, la Polynésie française doit développer ses propres schémas** afin d'associer les différents archipels, les différents échelons administratifs, les acteurs du territoire et les citoyens.



## Initiatives, projets et actions inspirantes de PF

- **140 actions, projets et initiatives participent d'ores et déjà à adresser les problématiques du système alimentaire de Polynésie française** (Voir p 66 du diagnostic du SA de PF).
- Ces initiatives ont actuellement des impacts géographiquement restreints et vont permettre d'inverser les tendances du système alimentaire dès lors qu'elles représenteront le fonctionnement majoritaire du système.



[Lien vers le diagnostic du système alimentaire de Polynésie française, 2021](#)

[Lien vers la synthèse du diagnostic du système alimentaire de Polynésie française, 2021](#)





# ZOOM L'ARCHIPEL DES TUAMOTU

Tuamotu signifie en tahitien « les îles au large », l'archipel se trouvant à l'Est de Tahiti. Les habitants des Tuamotu sont les Pa'umotu. En 2017, les Tuamotu comptent 15 346 habitants, soit 5,6 % de la population polynésienne totale.

"Caractérisés par l'éclatement de ses atolls, les Tuamotu-Gambier présentent une économie à deux vitesses : tandis que les Tuamotu de l'ouest, du centre et les Gambier ont axé leur développement sur le tourisme et la perliculture, les autres atolls restent tournés vers une économie traditionnelle de subsistance, majoritairement dominée par la culture du coprah et la pêche lagonaire" (IEOM, 2014). Une personne sur deux travaille dans la pêche, la perliculture ou dans l'exploitation des cocoteraies (coprah). Les Tuamotu concentrent plus de 90 % des exploitations perlières de PF.

Le secteur primaire a un rôle social clé sur un territoire où la part autoconsommée de l'alimentation est estimée à 42 % de la dépense monétaire alimentaire.

Au cours du XXe siècle, l'archipel des Tuamotu a été le siège des principales sources de revenus économiques de la Polynésie française, grâce à l'exploitation des cocoteraies pour faire du coprah, à l'exploitation du phosphate de Makatea (1908 à 1966), puis à l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique (1960) et aux retombées économiques des essais nucléaires de Moruroa (1963 à 1996).

**Le développement économique du territoire, au travers de ces activités, est un des facteurs qui a amené à une modification des comportements et des modes de vie et donc du système alimentaire.**



[Lien vers le diagnostic de durabilité du SA des Tuamotu, 2022](#)

# SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

## Plus de 3/4 des poissons sont autoconsommés

Le poisson est un aliment de base des repas aux Tuamotu. Les pratiques alimentaires sont métissées (poisson local vs poulet congelé, riz importé vs uru pour ceux qui plantent) avec, de manière générale, peu de légumes (apport en fibres alimentaires est le plus faible observé en PF : 11 g/j).

L'obésité, le diabète, l'insulinorésistance, les maladies cardiovasculaires, la goutte, l'hypertension et le surpoids sont les conséquences sanitaires des régimes alimentaires actuels qui touchent également les Tuamotu.

L'accès physique à une alimentation de qualité n'est pas homogène : les îles de l'Ouest touristiques regroupent agriculture et épiceries alors que les Tuamotu du Nord et de l'Est sont parfois des déserts de production et de distribution. 69 % des achats alimentaires se font dans les épiceries aux Tuamotu qui proposent une majorité de produits transformés et parfois de basse qualité nutritionnelle. Les pratiques traditionnelles d'échange favorisent la consommation d'aliments de proximité frais.

## L'alimentation est le premier poste de dépense des ménages : 22,9 %

Il existe une discrimination d'accès économique à l'alimentation de qualité car :

- 23,3 % de la population vit sous le seuil de bas revenu (60 % du revenu médian soit 36 000 xpf /mois /UC) ;
- De nombreux produits semblent coûter plus chers aux Tuamotu qu'à Tahiti ;
- Une aide alimentaire qui ne repose que sur les bons alimentaires (CPS, DSFE).

## L'autoconsommation (42 % de la dépense monétaire alimentaire contre 30 % pour la PF) est une réponse aux difficultés d'accès économique.

L'autonomie alimentaire du territoire est faible : productions végétales commercialisées et consommables des Tuamotu représentent 114 tonnes / an en 2020, productions animales commercialisées des Tuamotu représentent 129 tonnes / an en 2020, total de la pêche côtière des Tuamotu représente 141 tonnes / an en 2020.

Le potentiel agricole des terres est contraignant (sols coralliens, peu fertiles, peu de valorisation de la matière première locale, manque d'eau, etc.).

Un Pa'umotu importe 1,58 kg d'aliment par jour pour satisfaire ses besoins alimentaires (9 760 tonnes de denrées alimentaires sont importées en 2021). Il n'existe pas de politique de transport intercommunale, interinsulaire, pour faciliter les échanges de produits alimentaires frais au sein de l'archipel et avec l'extérieur.

La sensibilisation à une alimentation saine est à ses débuts aux Tuamotu. Le collectif "Nana sac plastique" organise ponctuellement des ateliers culinaires dans les écoles pour faire découvrir de nouvelles saveurs (jus, smoothies, snacks, etc., faits avec des cultures faciles : bananes, chou kanak, patate douce, etc.).

La sécurité sanitaire reste fortement dépendante du bon vouloir des acteurs concernant : la transformation sur place, l'envoi de produits alimentaires, de poisson notamment lagonaires et autres produits de la mer vers Tahiti, etc.

# DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

**Les problèmes de pénurie d'eau sont une véritable menace pour le territoire. Les précipitations rares obligent les producteurs à pomper dans les lentilles d'eau.**

La majorité des exploitations agricoles (1167 recensées aux Tuamotu) ont une surface agricole utile (SAU) inférieure à 1 ha, traduisant une agriculture extensive. L'agriculture biologique (labellisée) est jugée peu intéressante, et est peu attractive (0,23 % de la SAU des Tuamotu). Cela est en partie dû au fait qu'il est difficile d'atteindre le marché pour valoriser le produit labellisé biologique.

Les pêcheurs côtiers et lagonaires sont présents dans chaque famille et les modèles de pêche côtière (141 Tonnes / an) semblent montrer des limites bien que semblant plutôt extensives et respectueuses de l'environnement : 76 kg / sortie > à la moyenne de PF de 60 kg / sortie.

5 ou 6 îles des Tuamotu approvisionnent le marché de Tahiti en poissons et produits de la mer et la surpêche est pratiquée dans certains parcs à poissons.

Environ 750 tonnes / an de déchets potentiels issus de structures d'élevage en plastique sont produits aux Tuamotu (la perliculture est particulièrement concernée).

**Une vingtaine de transformateurs individuels patentés et 32 patentés en boulangerie-pâtisserie.**

Le secteur de la transformation, peu développé, impacte peu l'environnement car les transformateurs s'approvisionnent en produits locaux et sains bien que non labellisés Bio / pêche durable.

Les quelques entreprises locales de transformation du poisson (à plus grande échelle) et la filière perlicole n'ont pas encore de système de valorisation des déchets.

**Les impacts environnementaux de la distribution ne sont pas quantifiés mais existent.**

133 épiceries recensées commercialisent principalement des produits importés, 7 goélettes effectuent entre 997 km (Dory) à 3 620 km (Maris Stella) par rotation et 58 % des aliments consommés importés sont majoritairement issus de l'agriculture conventionnelle.

Des échanges inter-îles qui sont des circuits de distribution minoritaires (modèles non dominants), permettent des échanges de produits alimentaires frais entre les archipels (ex : Marquises - Tuamotu).

Les habitudes de consommation ne semblent pas encore intégrer la notion de garantie biologique. 78 % de la viande et 11 % des produits de la mer consommés proviennent de l'importation et de modes de production principalement conventionnels.

La gestion des déchets de l'ensemble du système reste à développer. Certaines communes se dotent de composteurs et broyeurs, ramassent les déchets verts de l'île et réalisent du compost à destination d'un potager communal ou de la population. D'autres, se dotent d'un broyeur qu'elles mettent à disposition de la population gratuitement ou à la location. Des particuliers et privés valorisent les déchets de poisson en engrais. Un "Biovalor" permet actuellement de faire du compost des bio-déchets issus d'un élevage de poules et des déchets verts à Arutua (TNB water and compost).

# DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

**Le poids économique des filières est faible, elles ne sont pas structurées, mais leur rôle social est primordial.**

1 116 exploitations agricoles aux Tuamotu-Gambier. En 2021, 624 Cartes CAPL : 371 Polyactifs, 187 Pêcheurs, 71 agriculteurs. Il s'agit d'avantage d'un mode de vie que d'exploitations à vocation commerciales qui sont essentiellement concentrées sur le Tuamotu de l'Ouest (là où il y a un marché ou accès au marché de Tahiti).

La pêche côtière pratiquée par 23 navires actifs en 2020, représente 6,5 % de la flotte polynésienne totale, et représente 6,5 % (soit 141 tonnes) de la production polynésienne (de 2 169 tonnes).

La filière coprah semble impacter le développement économique des Tuamotu : "Les jeunes se tournent vers le coprah car les revenus sont assurés alors que ce n'est pas le cas dans le maraîchage".

On assiste à une diminution du nombre de concessions et de l'espace occupé par la perliculture en 2020 : l'emploi du secteur perlicole diminue de 39 %, avec 590 emplois contre 960 un an plus tôt.

L'éloignement et le faible accès à l'eau limitent le développement de la transformation (accès aux connaissances, accès aux machines et accès aux marchés).

Les producteurs et les petits transformateurs font face à des difficultés d'accès à des marchés conséquents, qui pourraient encourager et justifier un développement d'avantage professionnel (taille des populations sur l'île restreinte, et une logistique complexe pour atteindre d'autres marchés). Les emplois sont précaires du fait qu'ils aient souvent besoin de main d'œuvre non déclarée, familiale.

**Les goélettes semblent conditionner le développement des activités économiques.**

Les agriculteurs et pêcheurs récoltent leurs produits en fonction des passages. Il est déjà arrivé qu'un circuit de rotation de goélette soit modifié de façon définitive à la demande des armateurs, influençant toute l'organisation économique de l'île. Les armateurs sont des magasins ambulants avec le système de vente à l'aventure (achat sur une île et revente à l'île d'après) et ils gouvernent la distribution car ils ont le pouvoir de choisir les rotations.

Les épiceries (souvent détenues par des personnes influentes : maires) font crédit aux familles dans le besoin qui règlent au compte-goutte leurs dettes via la vente du coprah (parfois sans fin).

La distribution est dominée par 133 épiceries et 103 snacks-boulangeries, réparties sur la quasi-totalité des îles (excepté : Toau, Tematangi, Tepoto Nord, Taiaro, Nihiru).

Il n'existe pas de relevés des prix réalisés selon les circuits de vente aux Tuamotu mais la construction du prix de vente inclut inévitablement des surcoûts liés au transport.



Actions, projets et initiatives qui participent à adresser les problématiques du système alimentaire aux Tuamotu p26.

# GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

**La gestion de 46 îles est un challenge : les communes sont un acteur moteur de l'archipel face aux services du Pays qui sont encore peu décentralisés.**

Certaines communes sont motrices car engagées dans la transition alimentaire et d'autres peuvent également être bloquantes en cas de manque de moyens ou bloquées en cas de déficit de ressources.

La prise de conscience de ce qu'est un système alimentaire durable est récente aux Tuamotu et n'est donc pas encore systémique. Il existe un manque de connaissances et de compétences qui freine l'intégration de l'alimentation durable à l'agenda politique.

Le turnover des dirigeants est également un frein à l'intégration de la notion de système alimentaire durable à l'agenda politique.

Les partenariats entre les différents services du Pays sur place ou avec les communes, les associations, les conseillers indépendants, etc., sont peu développés, voire inexistant dans certaines îles car peu d'acteurs moteurs se sont saisis du sujet d'alimentation durable.

Le Syndicat pour la promotion des communes (SPCPF) est leader sur les questions d'une restauration scolaire qui tend à intégrer dans ses menus des produits ayant poussé sur place.

La participation et la mobilisation citoyenne concernant les enjeux agricoles et alimentaires est anecdotique à l'échelle des Tuamotu (ex : certains jardins partagés initiés par les mairies).

Egalement, l'engagement des citoyens se traduit via les associations de protection de l'environnement plus que d'alimentation dans son ensemble.

L'alimentation reste source de cohésion sociale puisque les marchés du terroir de Rangiroa, les regroupement informels autour du quai des goélettes et les événements culturels comme le Heiva, participent à la création de liens entre les producteurs eux-mêmes et les habitants. L'identité culinaire du territoire s'est affirmée à travers le marché du terroir de Rangiroa qui pour sa première édition en 2022 a demandé à ce que les plats servis soient à base de 100 % de produits locaux. A noter que cette initiative revient entièrement à l'association Nana Sac Plastique, ce qui met en exergue que les initiatives des citoyens sont nécessaires pour inspirer les dirigeants avec des solutions durables qui fonctionnent.

**L'éclatement géographique est un frein à la coopération.**

Le morcellement des Tuamotu est un facteur qui limite les échanges entre les différents acteurs et complexifie les différents niveaux de gouvernance. Ainsi les acteurs n'ont parfois pas connaissance de projets, d'actions ou d'initiatives inspirantes mises en œuvre dans les territoires voisins et les échanges inter-îles (économiques et culturels) sont encore trop limités voire inexistant pour parler de véritable coopération.

C'est sur la base de ces constats que les actions du Plan de Transition Alimentaire décliné aux Tuamotu ont pu être réfléchies.





# QUI PEUT SE PAYER UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE?

## Étude sur l'accessibilité des régimes sains en Polynésie française

L'étude mandatée par la DAG se base sur la méthodologie de la FAO "État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde", 2022 et cherche à explorer l'accessibilité à des régimes sains, de la part de la population polynésienne.

**L'étude sur l'accessibilité des régimes alimentaires sains en Polynésie française et les déterminants de cette accessibilité est conçue comme un outil d'aide à la décision dans la conception du PTrA.**

La méthodologie de la FAO permet d'établir le coût de trois régimes de référence afin de simuler l'impact sur le prix du niveau croissant de la qualité de l'alimentation.

La méthodologie commence avec :

- **Un régime énergétique** qui fournit les calories nécessaires au bilan énergétique que requiert le travail ;
- **Un régime suffisamment nutritif** qui fournit un apport nutritif requis pour prévenir les carences et éviter la toxicité ;
- **Un régime sain** qui fournit les calories et nutriments suffisants et comprend un apport diversifié d'aliments. Ce dernier a été basé sur les recommandations alimentaires de la Direction de la Santé de PF.



## Trois niveaux croissants de qualité de l'alimentation



SOURCE: FAO.

Une fois que les régimes sont établis, le but de l'analyse est de mesurer si les systèmes alimentaires mettent ces trois niveaux de qualité de l'alimentation à la portée des populations. La méthodologie utilise les aliments qui répondent à chaque fois au coût d'achat le plus bas possible. Dans ce cas, le coût le plus bas des trois régimes est donc théorique car il ne représente pas les aliments qui sont vraiment consommés. L'accessibilité économique des trois régimes est ensuite mesurée en comparant le coût de chacun des trois régimes à une norme de revenu ou de dépenses d'alimentation.

### Accessibilité économique des régimes est déterminée par le coût des régimes comparé au montant moyen des dépenses alimentaires dans le pays et par archipel

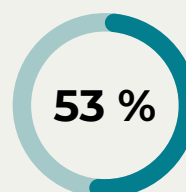
Le coût de chaque régime est comparé aux dépenses alimentaires quotidiennes courantes. Dans cette mesure, il y a "accessibilité financière" lorsque le coût de chaque régime par personne et par jour est inférieur ou égal au montant moyen des dépenses alimentaires.

Pour tenir compte de ce que représente l'autoconsommation, le montant moyen estimé d'autoconsommation par individu a été rajouté aux dépenses alimentaires de façon à inclure une augmentation de la propension à consommer.

Les résultats montrent que dans la plupart des archipels : **Tuamotu-Gambier, Australes et Marquises, le régime sain n'est accessible pour personne.** En revanche, **la plupart des régimes sont accessibles aux ménages de l'archipel de la Société**, étant donné que les revenus disponibles sont aussi plus élevés.

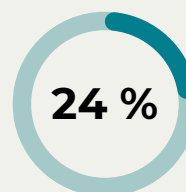
Lorsque les données sur l'autoconsommation sont intégrées dans les calculs, l'accessibilité des régimes s'améliore permettant au Tuamotu-Gambier et aux Marquises d'accéder à la plupart des régimes. Cependant, les Australes maintiennent un fort handicap étant donné que le régime sain continue d'être hors de portée pour ces ménages.

Ainsi, il est possible de déterminer le pourcentage des ménages pour lesquels le coût d'un régime donné est inabordable :



**des ménages polynésiens ne peuvent avoir accès au régime sain**

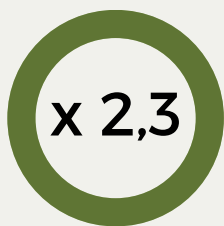
En ce qui concerne l'accessibilité en incluant l'autoconsommation :



**des ménages qui n'ont pas accès au régime sain**

## Comparaison du coût des régimes en Polynésie française avec les coûts des régimes estimés par la FAO au niveau mondial

Les résultats montrent que le coût moyen des régimes sains en Polynésie (8,07 USD PPA j/h) est significativement plus coûteux que les régimes sains dans le reste du monde (3,54 USD PPA j/h). Il est de même pour les coûts de tous les régimes comparés avec les coûts des régimes dans la région. Il existe donc une problématique de coût pour les ménages qui sont confrontés à l'obligation de payer deux fois plus cher leur alimentation que, par exemple, dans un pays voisin et insulaire comme les îles Fidji.



plus cher en PF que dans le reste du monde

### Déterminants économiques, sociaux et politiques publiques sur la propension à consommer des aliments sains

Les éléments de politiques publiques qui impactent positivement ou négativement les revenus disponibles ciblés pour la consommation d'aliments sains sont les suivants (liste non exhaustive) :

- **Les aides sociales** : Le budget des aides sociales totalise en 2019 environ 2,8 milliards de FCFP annuel qui sont injectés dans le marché des biens alimentaires sous forme d'aide aux consommateurs. Les aides se distribuent via des aides aux cantines et des bons alimentaires pour les populations cibles.

Les principaux acteurs sont la CPS et la DSFE. A noter que les communes sont également actrices, car il est désormais avéré que dans la très grande majorité des communes, des subventions d'équilibre sont versées au profit de la restauration scolaire pour plusieurs dizaines de millions FCFP par an.

- **Les politiques de santé publique et de mutualisation** : La Direction de la santé dispose du Fonds de prévention sanitaire et social d'environ 500 millions de FCFP par an. Ce fonds finance notamment des actions de promotion et prévention de la santé. Egalement, elle dispose de ressources actives qui travaillent déjà sur des sujets de prévention et de promotion de la santé. Pour sa part, la CPS aide au financement des repas en restauration scolaire, des bons alimentaires et rembourse les praticiens médicaux. Elle a un intérêt majeur au développement des politiques de prévention et de promotion de la santé. Quant au financement de la protection sociale, malgré les dernières réformes, il continue de peser massivement sur l'assiette de la masse salariale et donc de représenter un élément qui pèse et diminue le revenu disponible.

Les autres éléments de politiques publiques qui impactent le prix de l'alimentation (liste non exhaustive) :

- **Le soutien et les régulations économiques** : Les produits de première nécessité (PPN) et les produits de grande consommation (PGC) ont un impact important dans la formation des coûts des régimes sains. Le soutien économique des PPN - PGC est estimé à 2,5 milliards de FCFP en 2021.
- **La fiscalité** : Les produits alimentaires bénéficient d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) réduite de 5%. Certains produits et prestations de service sont exonérés de la TVA : les PPN, les produits issus de l'agriculture ou de la pêche non transformés et le transport interinsulaire de marchandises.

- **Les transports** : Le fret maritime est pris en charge de Tahiti vers les îles pour les produits destinés à l'agriculture, les produits destinés à l'alimentation d'animaux d'élevage et pour les PPN. Le fret est pris en charge des îles vers Tahiti ou des îles à destination d'autres îles de PF pour le coprah, les produits de l'artisanat traditionnel, les produits agricoles et les produits agricoles transformés.
- **Les douanes** : Les instruments de protection directe comme les taxes de développement local, les quotas à l'importation des fruits et légumes, des espèces porcines et de volaille de chair et de viande de bœuf ont un impact sur la formation des prix.
- **Le soutien à la filière agricole et marine** : Le pays fournit un soutien financier à ces filières d'environ 5,3 milliards de FCFP par année.
- **Le commerce et la mise en marché** : Le gouvernement met en place des instruments de protection de marché indirects comme les aides à la commercialisation par le biais des dispositifs de prise en charge de la farine destinée à fabriquer le pain (546 millions de FCFP en 2021 et 800 millions en 2022) ou les dispositifs de soutien à la production de viande bovine par des versements aux bouchers abatteurs.
- **Les normes** : L'informel en Polynésie française est un amortisseur alimentaire et social fort. C'est un moyen de contourner certains circuits de distribution. L'accessibilité à une alimentation saine est assurée, pour une grande partie de la population, grâce aux circuits de production et de distribution qui ne sont pas réglementés.

## ELÉMENTS CONCLUSIFS IMPACTANTS LE PTR

**1** - L'accessibilité économique à une alimentation saine est à adresser **avant toute chose** tant concernant le revenu disponible que le coût des denrées, faute de quoi nombre de mesures ne serviront qu'à la moitié de la population.

**2** - Le prix de l'alimentation saine en Polynésie est bien trop élevé comparé au reste du monde et le sujet de la **formation du prix de celle-ci est central dans les politiques à mettre en place.**

**3** - Ce constat doit générer la mise en place d'une gouvernance interministérielle forte car les mesures à prendre dépassent le strict cadre des politiques de production ou de santé.

## CHIFFRE CLÉS

### SOUTIEN FINANCIER POUR L'ALIMENTATION

**800 millions FCFP en 2022**  
pour le dispositif de soutien au prix de la farine

**1,7 milliards FCFP / an**  
pour le dispositif de soutien aux prix des PNN et la prise en charge du fret

**500 millions FCFP / an**  
pour les bons alimentaires de la DSFE

**1,5 milliards FCFP / an**  
(sans les subventions d'équilibre par les communes)  
pour le soutien au prix des repas en restauration scolaire

**Des millions**  
Pour la protection de marché



# NOTRE ALIMENTATION DANS 10 ANS

## Objectifs alimentaires dans 10 ans

---

Ce Plan de Transition Alimentaire vise un grand objectif au terme des 10 ans : avoir modifié significativement le mode d'alimentation des polynésiens.

Cette modification devra se matérialiser au moins de trois manières :

- Par la qualité sanitaire et nutritive des aliments consommés ;
- Par l'empreinte écologique du système alimentaire ;
- Par le niveau inclusion économique et sociale des entreprises et des activités des polynésiens dans des chaînes de valeur locales.

Concernant le premier point pour l'instant, l'alimentation en Polynésie française est caractérisée par une forte dépendance aux aliments transformés, riches en sucres, en graisses saturées et en sel. Ces aliments sont majoritairement importés (75%) Cette tendance a notamment participé à une augmentation préoccupante des maladies non transmissibles liées à l'alimentation,

telles que l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires alors qu'une alimentation équilibrée et saine est un élément clé d'une bonne santé physique, mentale et sociale.

Bien manger, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée, c'est-à-dire "manger de tout" en quantités adaptées et en lien avec ses sensations alimentaires et ses ressentis. Cela consiste principalement à :

- Privilégier les aliments bénéfiques à notre santé, de bonne valeur nutritionnelle (fruits, légumes, féculents riches en fibres, poissons, etc) ;
- Limiter la consommation de produits propices à l'émergence des maladies non transmissibles comme les produits transformés sucrés (confiseries, boissons sucrées, etc.), salés (gâteaux apéritifs, chips, etc.) et gras (charcuterie, beurre, crème, etc.) ;
- Tendre vers la répartition optimale des apports caloriques.

Ainsi, selon les recommandations de la Direction de la santé de Polynésie française, un régime alimentaire sain est décliné selon les principes suivant :

- **Boire quotidiennement de l'eau** : 1,5 à 2 litres d'eau par jour ;
- **Manger des fruits et légumes tous les jours** : 5 portions de fruits et légumes crus et/ou cuits par jour ;
- **Consommer tous les jours des féculents de préférence riches en fibres** : minimum 1 portion et maximum 3 portions selon l'appétit et les dépenses énergétiques ;
- **Consommer des protéines en favorisant celles d'origine végétale** : 1 à 2 portions de protéines végétales ou animales par jour ;
- **Consommer des produits laitiers de bonne qualité** : 0 à 2 portions de produits laitiers non sucrés ;
- **Utiliser des matières grasses de bonne qualité** : En petite quantité et à chaque repas ;
- **Limiter les sucres libres** : À limiter. La quantité maximum de sucre à consommer par jour et de façon occasionnelle est de 25 g ;
- **Limiter le sel ajouté** : À limiter. La quantité maximum de sel à consommer par jour est de 5 g ;
- **Limiter la consommation d'aliments et boissons ultra-transformés** : À limiter. Éviter la consommation quotidienne de produits ultras-transformés et limiter à une portion ;

En outre, ces recommandations mettent l'accent sur la consommation d'aliments produits localement, de saison et autant qu'il est possible, issus de l'agriculture biologique.

Dans le cadre de ce plan et de l'approche des systèmes alimentaires, l'ambition est de produire localement la majorité de nos aliments consommés.

Ainsi le bol alimentaire ci-dessous au terme d'un Plan de Transition Alimentaire réussi pourrait se composer de :

- Fruits et légumes riches en vitamine et minéraux tel que le fafa, les feuilles de patate douce, la mangue, la papaye, etc. ;
- Féculents locaux riches en fibres et minéraux, par exemple le taro, la patate douce ou bien le uru ;
- Protéines animales faibles en matière grasse tel que les poissons lagunaires ;
- Matière grasse riche en minéraux et absent de cholestérol, le lait de coco.

Grâce à un tel régime, nous pourrions espérer réduire le taux de MNT, et par conséquent réduire le coût de la santé. Un tel régime pourrait ouvrir à la production locale chaque année, de :

- 20 500 tonnes de fruits locaux (sur la base de 200g / personne / jour) ;
- 36 000 tonnes de légumes locaux (sur la base de 300g / personne / jour) ;
- 36 000 tonnes de tubercules locaux (sur la base de 300g / personne / jour) ;
- 10 200 tonnes de poissons lagunaires (sur la base de 100g / personne / jour) soit 2 fois plus que la production actuelle (estimé à 4 300 tonnes par an par la DRM en 2020).

Cette modification de comportement alimentaire pourrait ainsi représenter un formidable levier de développement local.

Au cours des 10 prochaines années, on peut s'attendre à ce que les recommandations précédentes soient encore plus fortement appuyées et viennent à évoluer en faisant émerger de nouvelle tendance alimentaire. En effet, les connaissances scientifiques sur les effets de l'alimentation sur la santé progressent continuellement et viennent influencer nos comportements alimentaires.





# PLAN D'ACTION SUR 10 ANS

## La déclinaison du PTrA

6

### objectifs stratégiques déclinés comme suit :

**OS 1** - Modifier le comportement alimentaire des populations en faveur d'une alimentation saine et durable, culturellement acceptable

**OS 2** - Augmenter la production alimentaire des archipels

**OS 3** - Améliorer l'accès économique des produits sains et durables

**OS 4** - Accompagner les habitants dans l'autoconsommation

**OS 5** - Rendre les produits sains et durables disponibles et à proximité pour toute la population

**OS 6** - Accélérer les pratiques durables (environnementales et sociales) des acteurs du système alimentaire

27

sous objectifs  
stratégiques (SOS)

92

actions détaillées  
en annexe



# 1. Modifier le comportement alimentaire des populations en faveur d'une alimentation saine et durable, culturellement acceptable

Les écoles et restaurants scolaires sont des leviers reconnus pour accompagner les changements de comportements alimentaires. Dans le cadre du Plan de Transition Alimentaire, **les écoles deviennent ainsi de vraies ambassadrices du bien manger** : une alimentation **locale mais aussi plus végétale**.

Les choix alimentaires dépendent également de l'offre disponible et des messages véhiculés.



Source : Guide pour comprendre la RS du 1er degré en PF - 2020 (SPCPF)

Le Plan de Transition Alimentaire de la Polynésie française intègre de nombreuses actions pour **réduire l'exposition des populations aux messages en faveur des aliments à faible valeur nutritionnelles** (notamment limitant la publicité à proximité des écoles ou encore le sponsoring).

L'évolution des pratiques alimentaires suppose également que les **consommateurs soient informés et éclairés** : le PTrA vise à renforcer la qualité mais aussi **renforcer la prévention et la promotion de la santé** auprès des polynésiens, en **travaillant notamment sur les représentations sociales** autour du corps et la valorisation de l'activité physique.

## Déclinaison TUAMOTU

Les acteurs des Tuamotu ont mis l'accent sur la préservation des **repas traditionnels Pa'umotu** dans les cantines scolaires et le **développement de potagers** au sein de toutes les écoles.



La Direction de la Santé a pour projet de **réguler le marketing alimentaire (publicités, affichages) mettant en avant des produits à faible valeur nutritionnelle à 100m autour des établissements scolaires**.



Au travers des dispositifs "Commune en santé" (ou de manière directe) et grâce aux outils de restauration communale, le SPCPF accompagneront les communes pour déployer des actions **d'éducation au goût pour enfants et parents**.

## 2. Augmenter la production alimentaire des archipels

Le Plan de Transition alimentaire de Polynésie française vise à augmenter la capacité du territoire afin de nourrir ses propres habitants. S'inscrivant dans la continuité du Schéma Directeur de l'Agriculture, les actions du PTrA accompagnent **la structuration de filières locales durables** en développant des équipements mutualisés sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur : **montée en compétences des acteurs**, renforcement des coopératives mais aussi création de nouveaux outils de transformation, de mise en marché et de communication.



Dans le cadre du PTrA, les acteurs du système alimentaire ont également souligné leur souhait **d'accompagner le développement des nouvelles filières pour augmenter la part de protéines végétales** dans la production locale et diversifier les assiettes (ex : légumineuses, feuilles comestibles, tubercules, produits vivriers).

Afin d'identifier de nouveaux porteurs de projet agricoles, les actions du PTrA visent également **à renforcer l'attractivité des métiers du secteur primaire : agriculture, élevage et pêche.**

### Déclinaison TUAMOTU

Les acteurs des Tuamotu souhaitent travailler en priorité sur **l'accès au foncier et à l'eau** sur les différentes îles de l'archipel. Le PTrA a également pour objectif d'accompagner les Associations d'Intérêt général à but agricole sur la montée en compétence.



La Direction des ressources marines accompagne les pêcheurs dans la construction de **structures d'agro-transformation des produits de la mer afin de mieux valoriser les produits et de faciliter leur transport et commercialisation.**



La Direction et de l'agriculture, en partenariat avec la Direction de l'éducation et de l'enseignement et l'Etat, souhaitent développer **des formations en agriculture bio, agroécologie et permaculture dans les îles** et rendre la formation diplômante pour adultes plus accessible.

# 3. Améliorer l'accès économique des produits sains et durables

Plusieurs stratégies sont mises en place au sein du Plan de transition alimentaire pour **augmenter le revenu disponible des ménages et leur faciliter l'accès à une alimentation saine** : accès à une **alimentation de qualité dans la restauration publique, réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles** et au sein des ménages mais également mise en place d'une centrale d'achat Pays et d'une Banque alimentaire de produits locaux.



Par ailleurs, **de nombreuses politiques publiques sont mobilisées afin de faire baisser les prix de l'alimentation saine et durable et d'ajuster les protections de marchés.**

En coordination avec les schémas directeurs pêche et agriculture, le PTrA a pour objectif **d'accompagner la structuration des filières informelles sur les ressources marines et agricoles.**

## Déclinaison TUAMOTU

Afin **d'augmenter le revenu disponible des ménages**, les acteurs des Tuamotu souhaitent travailler en **priorité** sur la création d'entreprises et la mise en place de projets aux Tuamotu, en lien avec le système alimentaire.



La DAG, la DSFE et la CPS travaillent ensemble à la mise en place d'une **banque alimentaire sur Tahiti Nui** afin de proposer des produits locaux de qualité aux ménages les plus précaires et soutenir les filières de qualité.



La DAG et le SPCPF souhaitent mettre place **une centrale d'achat de denrées saines et durables** à destination de la restauration municipale et de la future banque alimentaire, en vue d'améliorer la collecte d'un côté et la consommation de produits de qualité de l'autre mais aussi de lancer de nouveaux produits.



# 4 ● Accompagner les habitants dans l'auto-consommation

L'auto-consommation des ménages est un réel filet social : produire une partie de son alimentation permet ainsi de réduire la part du budget dédié à l'alimentation et d'augmenter sa résilience face à une éventuelle hausse des prix ou rupture de l'offre.



Dans le cadre du PTrA, la CAPL envisage d'étendre la **distribution des "Kits" potagers à l'ensemble des bénéficiaires de l'aide alimentaire volontaires.**

Le PTrA propose **d'accompagner les familles dans la réalisation de leur fa'a'apu en favorisant l'accès au matériel végétal et agricole, la formation pour des pratiques agricoles et de pêche durables et enfin l'accès aux espaces cultivables dans les politiques d'aménagement urbaines et foncières mais aussi au sein des écoles.**

## Déclinaison TUAMOTU

Afin d'encourager l'auto-consommation et de **développer les compétences de production des familles**, les acteurs ont souhaité mettre en place une campagne sur les techniques culturelles et de cuisines ancestrales et modernes et faciliter l'accès à une diversité d'intrants agricoles notamment via la création de compost collectif à l'échelle communale.



La DAG et l'OPH vont développer des projets pilotes **d'accompagnement des associations de locataires** en charge de la mise en place et de la gestion des **zones de potager sur les sites OPH.**

# 5. Rendre les produits sains et durables disponibles et à proximité pour toute la population

La proximité est un des critères de choix dans les pratiques d'achat alimentaire. Afin de faciliter l'accès de tous, les actions du PTrA ont pour objectif de **mailler le territoire avec une offre alimentaire de qualité** sur l'ensemble du territoire et des archipels.



Enfin, le PTrA préconise de travailler sur **l'ajout de critères de qualité aux importations, en créant des réglementations pour améliorer la qualité nutritionnelle des aliments produits localement** et interdire les importations des produits ne respectant pas ces réglementations.

## Déclinaison TUAMOTU

Afin d'**encourager une offre de qualité dans la restauration hors domicile privée**, les acteurs souhaitent organiser un événement type "semaine de l'alimentation durable" aux Tuamotu.



Mettre en place une Loi du Pays pour **imposer un quota minimum de produits biologiques** dans la restauration scolaire



Créer des **réglementations pour améliorer la qualité nutritionnelle des aliments produits localement** et interdire les importations des produits ne respectant pas ces réglementations.

# 6. Accélérer les pratiques durables (environnementales et sociales) des acteurs du système alimentaire

Afin d'accélérer les pratiques durables des acteurs du système alimentaire, le PTrA préconise l'accompagnement des producteurs, pêcheurs et aquaculteurs et vise à **inciter l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur au changement de pratiques** : notamment transformateurs et distributeurs qui peuvent d'ores et déjà réduire leur consommation d'énergie, réduire le gaspillage alimentaire ou encore valoriser leurs biodéchets.



## Déclinaison TUAMOTU

Pour **inciter au changement des pratiques**, les acteurs des Tuamotu ont ainsi souhaité encourager la polyculture et les autres pratiques durables via un réseau de fermes pilotes démonstratrices (en s'appuyant notamment sur les fermes PROTEGE partiellement converties aux techniques agro-écologiques) et renforcer les moyens de protection des ressources lagunaires (pahua, poisson), dans les îles avec des structures (parcs à poisson), à vocation économique.

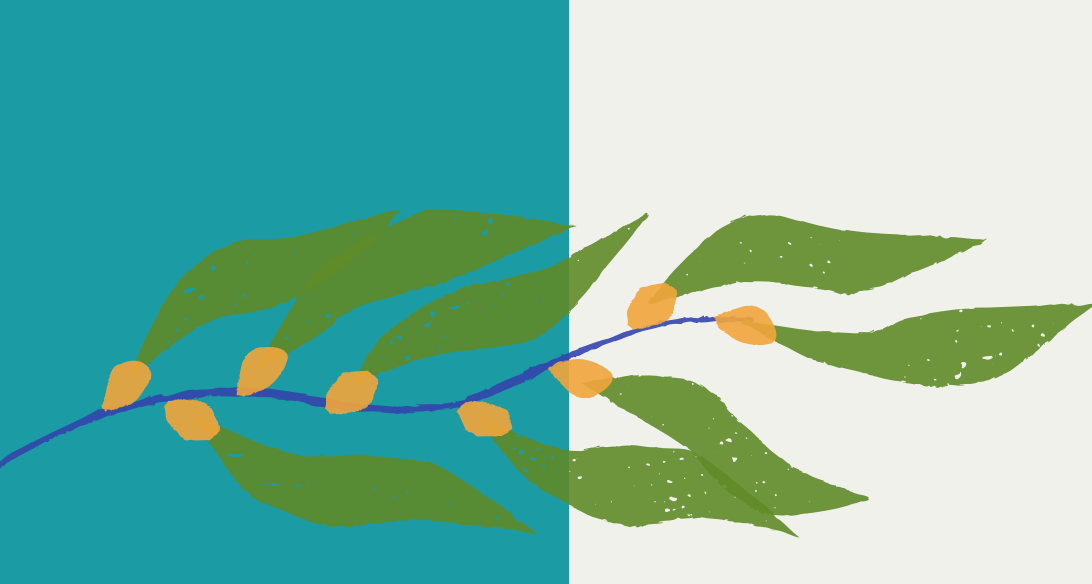


La DAG souhaite valoriser et **rémunérer les services rendus à la santé et l'environnement** par les agriculteurs.



La DRM souhaite **créer des zones de gestion et de conservation** des ressources marines, **les mettre en réseau**





# LE CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

**Juin  
2024**

● Construire la gouvernance

**Septembre  
2024**

● Définir un budget commun dédié à la mise en place du PTrA

**4ème trimestre  
2024**

● Soumission du plan au CESEC puis à l'APF

**Janvier  
2025**

● Recruter une équipe dédiée à la coordination

**Janvier  
2025**

● Démarrer des actions et suivre les premières actions initiées en amont du PTrA

**Janvier  
2026**

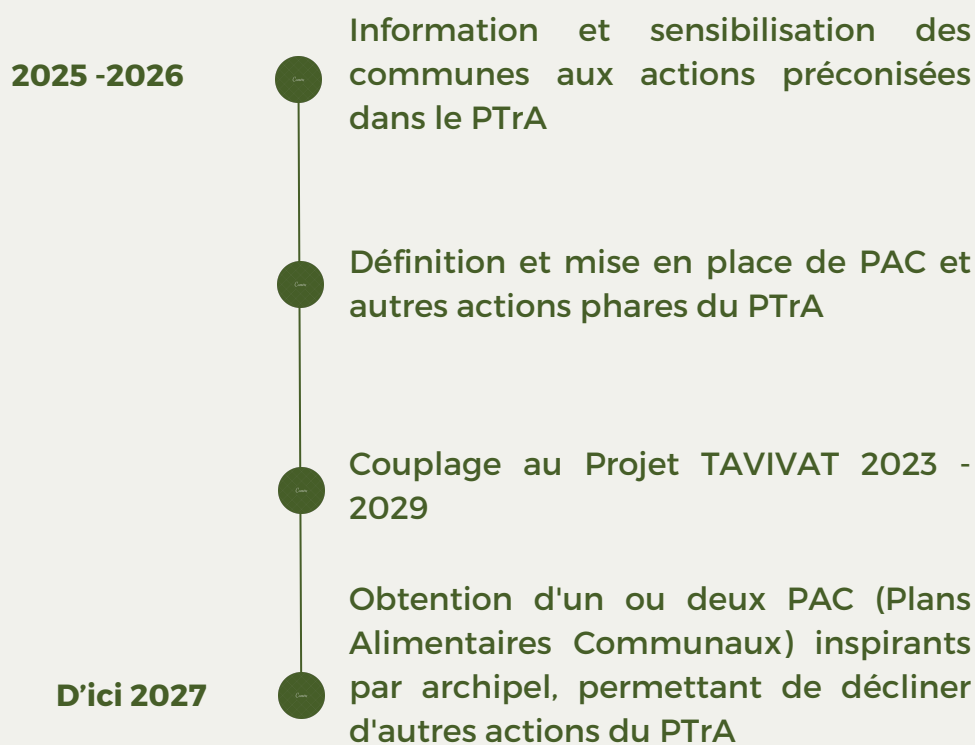
● Première évaluation annuelle

## La déclinaison du PTrA sur les différents archipels

---

La Polynésie française a souhaité construire un programme d'actions ambitieux visant des objectifs à l'horizon 2034.

La déclinaison des archipels pourra se faire action par action en fonction des acteurs et communes volontaires sur chaque archipel. Les Plans alimentaires communaux (PAC) sont une des déclinaisons locale et opérationnelle du PTrA.





## LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PTRa

Le suivi et l'évaluation du PTRa doit servir à :

- éclairer la conduite et le pilotage des actions et ainsi faciliter la prise de décisions ;
- rendre compte de l'exécution, des résultats et des effets d'actions mises en œuvre (ainsi que le degré d'atteinte des objectifs fixés initialement) aux différentes parties prenantes ;
- capitaliser, diffuser et concernant la mise en œuvre d'actions, les résultats et les effets

### L'atteinte des objectifs stratégiques

Chacun des 6 objectifs stratégiques du PTRa fait l'objet d'une **évaluation annuelle** basée sur l'atteinte de plusieurs indicateurs d'impact présentés ci-dessous.

Un comité annuel dédié au suivi et à l'évaluation du PTRa est mis en place, en amont du comité annuel dédié à la proposition de budgets (juin).

Les coordinateurs du plan sont en charge de récolter et de compiler les données et les résultats afin de réaliser le bilan de l'atteinte ou non des indicateurs pour chacun des 6 objectifs stratégiques.

### Le suivi des actions

Les acteurs présents aux ateliers et les membres du COTECH ont été invités à définir un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre et de l'impact des actions identifiées. Pour cela, pour chaque action, ont été définis:

- Au moins un indicateur de suivi et d'impact, avec : la description de la donnée, le type de donnée (statistique, calcul, rapports, etc.), la source de la donnée pour l'actualiser ainsi que l'échelle géographique sur laquelle l'information est valide ;
- Une cible à atteindre (valeur de l'indicateur à atteindre, échéance lorsque possible) ;
- Une valeur de référence ;
- L'acteur porteur de l'action en charge du suivi.

Ces informations sont référencées dans les fiches actions et un questionnaire bi-annuel de suivi (basé sur ces indicateurs) permet de vérifier du respect des engagements et de soulever les points bloquants de chaque action.

Le dispositif de suivi et évaluation de chaque action doit être validé avec chaque porteur d'action qui est automatiquement en charge du suivi.

Les coordinateurs territoriaux sont ensuite en charge de compiler les résultats du suivi des porteurs d'action et d'en faire la restitution au COPIL.

**OS 1 - Modifier le comportement alimentaire des populations en faveur d'une alimentation saine et durable, culturellement acceptable**

- **Taux de maladies non transmissibles (MNT) et Taux d'obésité**

Diminution du taux de MNT et d'obésité (base TO 2024)

- **Part des produits locaux dans la consommation totale**

Augmentation de la quantité de fruits et légumes vendue annuellement (base TO 2022)

Diminution de la quantité de la quantité de produits carnés vendue annuellement (base TO 2022)

- **Nombre d'actions ayant atteint leurs objectifs annuels** (couplage avec le dispositif de suivi des actions qui est réalisé par chaque porteur d'action)

**OS 2 - Augmenter la production alimentaire des archipels**

- **Part des produits locaux dans la consommation totale**

Augmentation de la quantité de produits locaux (végétal et animal) vendue annuellement, par archipel (base TO 2022)

- **Quantités d'aliments importés par archipel**

Diminution des importations alimentaires (base TO 2022)

- **Nombre d'actions ayant atteint leurs objectifs annuels** (couplage avec le dispositif de suivi des actions qui est réalisé par chaque porteur d'action)

**OS 3 - Améliorer l'accès économique des produits sains et durables**

- **Prix des produits sains et durables**

Diminution ou stagnation du prix des produits (base TO 2023 à construire)

Diminution ou stagnation du coût d'un régime sain (base TO 2022)

- **Part des produits sains et durables dans la contenu de l'aide alimentaire**

Augmentation de la quantité de produits bio dans les canaux de l'aide alimentaire (centrale d'achat, banque alimentaire, bons alimentaires, cantine) (base TO 2023 à construire)

- **Nombre d'actions ayant atteint leurs objectifs annuels** (couplage avec le dispositif de suivi des actions qui est réalisé par chaque porteur d'action)

## OS 4 - Accompagner les habitants dans l'autoconsommation

- **Part de l'autoconsommation en PF**

Augmentation des quantités d'aliments autoconsommés (base TO 2015)

- **Surfaces végétalisées comestibles**

Augmentation des surfaces dédiées à la production d'aliments comestibles (jardins partagés, logements sociaux, nouveaux aménagements urbains) (base TO 2023 à construire)

- **Nombre d'actions ayant atteint leurs objectifs annuels** (couplage avec le dispositif de suivi des actions qui est réalisé par chaque porteur d'action)

## OS 5 - Rendre les produits sains et durables disponibles et à proximité pour toute la population

- **Surfaces et productions en AB** (base TO 2022)

Augmentation des surfaces cultivées en AB

Augmentation du nombre de transformateurs locaux certifiés Bio

Augmentation des volumes produits en AB

- **Nombre de communes disposant d'un point de vente alimentaire qualitatif**

Augmentation du nombre de communes disposant d'un point de vente alimentaire avec des produits sains (base TO 2023 à construire)

- **Nombre d'actions ayant atteint leurs objectifs annuels** (couplage avec le dispositif de suivi des actions qui est réalisé par chaque porteur d'action)

## OS 6 - Accélérer les pratiques durables (environnementales et sociales) des acteurs du système alimentaire

- **Niveau de résidus des pesticides**

Diminution des quantités de résidus de pesticides dans les productions locales (base TO 2017)

- **Empreinte carbone de la production, de la transformation, de la distribution** (base TO 2023 à construire) et de la consommation des polynésiens (base TO 2022)

- **Nombre d'actions ayant atteint leurs objectifs annuels** (couplage avec le dispositif de suivi des actions qui est réalisé par chaque porteur d'action)



## LA GOUVERNANCE DU PLAN DE TRANSITION ALIMENTAIRE

La sectorisation et la spécialisation des activités sont aujourd'hui sources d'incompréhensions voire de tensions entre différents milieux : administration, agriculture, santé, écoles et parents, grande distribution, ateliers de transformation et industries agroalimentaires, etc. Afin de trouver des intérêts communs participant à l'intérêt général, chacun de ces acteurs doit pouvoir s'exprimer, présenter ses motivations mais aussi ses contraintes et ses freins.

La mise en place d'une gouvernance alimentaire à l'échelle du pays doit permettre de pérenniser la coopération inter-directions et ainsi assurer collectivement la résilience du territoire et le bien-être de tous.

La gouvernance du PTrA définit ainsi **les organes décisionnaires et leurs rôles, les modalités de consultation et d'intervention** de ces instances : fréquence de mobilisation, méthodes, etc. en accordant une attention particulière à l'inclusivité de la démarche de pilotage. Il s'agit d'associer les différents acteurs de la façon la plus adaptée possible à la prise de décision : pouvoirs publics, autorités locales, mais également acteurs associatifs, entreprises et citoyens.

Il s'agit ainsi de réduire les inégalités grandissantes existant au niveau du système alimentaire, au détriment des plus favorisés et en faveur des plus modestes. Mais aussi de limiter l'influence des lobbies et des agendas politiques sur les décisions concernant la collectivité.

La gouvernance du PTrA doit permettre de rassembler toutes les forces, compétences et connaissances du territoire afin d'appréhender l'alimentation des polynésiens dans son ensemble.



## Le Comité de pilotage politique et le Comité technique du Plan de Transition Alimentaire

---

Le Comité de pilotage politique (COFIL PTRa) et le Comité technique du Plan de Transition alimentaire (COTECH PTRa) sont les deux instances principales de gouvernance du Plan de transition alimentaire.

### Composition et rôle du COFIL

Le CPPTRa est un conseil interministériel composé principalement des ministères suivants :

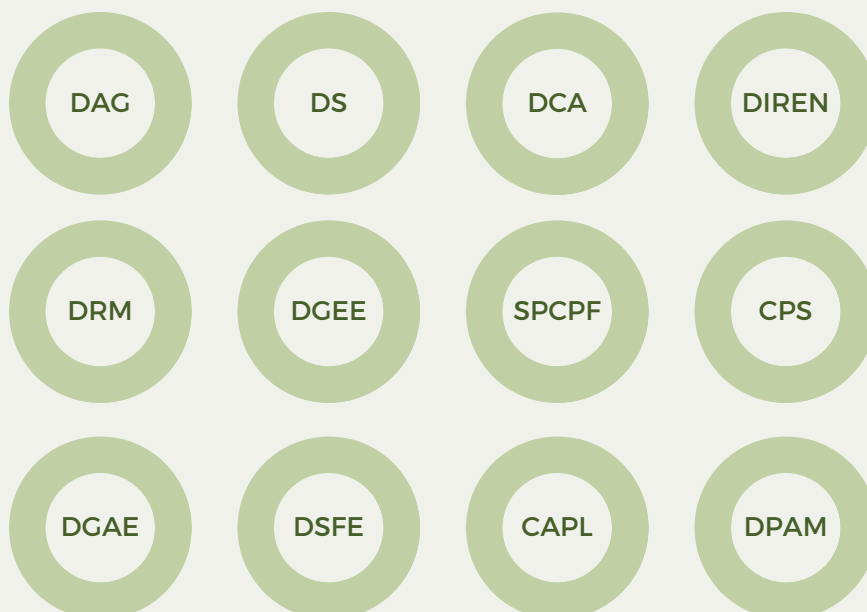


Ce comité est chargé de :

- Echanger sur les propositions et avancées du COTECH ;
- Acter politiquement les décisions proposées par le COTECH ;
- Fixer le cap et le calendrier.

### Composition et rôle du COTECH

Le COTECH est composé des représentants techniques des différentes parties décisionnaires et actrices :



Le COTECH du PTrA est également composé d'un représentant dédié pour chaque circonscription territoriale chargé de faire remonter les informations et le suivi des actions de et vers son territoire. Aux ISLV, Marquises, Australes, Tuamotu, Gambiers, les tavanahau peuvent être des représentants clés et il convient de décider quel représentant pourrait être en charge des Îles du Vent.



Il est suggéré d'inviter également un plusieurs élus de l'Assemblée de PF et un ou plusieurs membres du CESEC à participer afin qu'ils puissent diffuser les informations du CPPTra auprès de leurs réseaux.

Le COTECH peut être élargi sur demande de la DAG, DS et DRM et validation à la majorité des autres membres. Egalement, le comité se garde la possibilité d'inviter ponctuellement des acteurs privés, associatifs de façon exceptionnelle selon l'ordre du jour.

Le COTECH a pour rôle de :

- Définir une vision globale ;
- Définir les priorités et proposer des groupes de travail en fonction des priorités (ouverture aux membres extérieurs possible) ;
- Proposer des calendriers de mise en œuvre et déploiement des actions ;
- Définir un budget commun pour l'animation du PTrA, et propose une déclinaison les ressources humaines et financières des différentes directions pour la mise en œuvre des actions du PTrA ;
- Piloter le déploiement des actions propre à chaque direction, des projets communs entre services ;
- Rendre compte de l'avancement de chaque service, en collectant les informations et le suivi des différents projets/actions ;
- Evaluer les résultats et les impacts du PTrA ;
- Assurer la communication et la restitution des travaux et avancées au CPPTra.

## Fonctionnement

Le COTECH autant de fois que nécessaire et à minima tous les ans sur invitation de la DAG, DS et DRM qui proposent également un ordre du jour. Un point d'avancement intermédiaire peut avoir lieu tous les 6 mois pour suivi et rédaction d'un document de restitution à communiquer au COPIL et aux acteurs extérieurs. Chaque représentant dispose d'une voix.

Le COTECH restitue les avancées du PTrA au COPIL - conseil interministériel- afin de rendre compte, faciliter la mise en oeuvre d'action transversale et construire un budget commun.

Les comptes rendus des conseils interministériels feront l'objet d'une communication au Président afin de consolider le portage politique et maintenir informés et impliqués les agents, les acteurs du territoire et la population.

## Mise en oeuvre opérationnelle

Le suivi et la mise en oeuvre du PTrA s'appuient sur :

- La constitution de groupes de travail composés des agents compétents et des acteurs de la société civile ;
- Une délégation interministérielle de la transition alimentaire composé de 2 animateurs territoriaux et d'un secrétariat qui aura pour rôle de coordonner et proposer un suivi rapproché aux différents acteurs ainsi que de faciliter la mise en réseau et la récolte de données autour des indicateurs identifiés. Le PTrA bénéficie d'une ligne budgétaire dédiée à son animation.

Un questionnaire de suivi/évaluation sera envoyé aux différents porteurs de fiches tous les 6 mois afin d'identifier les avancées, les éventuels blocages et leviers pour accélérer la mise en oeuvre.

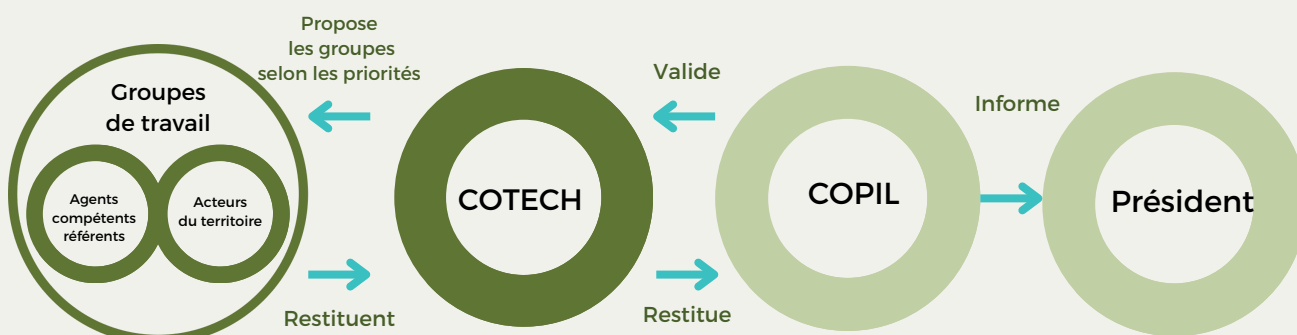
## Outils communs

La mise en oeuvre du PTrA s'appuiera sur :

- Un tableau de bord de suivi du PTrA ;
- Un outil budgétaire commun sur les RH, investissement et fonctionnement.

## EN RÉSUMÉ

**Une délégation interministérielle dédiée**  
2 animateurs PTrA et un secrétariat en charge du travail préparatoire : anime, coordonne, etc.



**Les groupes de travail** réunissent les acteurs de la société civile et les différents agents compétents au sein des services. Ils sont à constituer selon les besoins et priorités proposés par le COTECH et validés par le COPIL et autant de fois que nécessaire. Ils s'assurent de la mise en oeuvre des actions du PTrA et restituent l'ensemble des avancées, freins et leviers au COTECH.

**Le COTECH PTRA** se réunit autant de fois que de besoin et au moins une fois par an pour définir les orientations et le budget commun du PTrA. Il est composé des représentants techniques des différentes directions (chef.fes de service et/ou son représentant) de chaque direction et représentations territoriales.

**Le COPIL** ou comité interministériel est décisionnel sur les points politiques. Il se réunit 1 fois par an à la suite du COTECH pour valider les orientations proposées et le budget commun à la mise en oeuvre du PTrA.

**Le président** est informé et informe à son tour les décideurs locaux, les acteurs économiques et associatifs enfin la population.

## Un événement annuel de suivi et valorisation dédié à l'alimentation et aux acteurs du territoire

---

Afin de communiquer plus largement sur les avancées et résultats du PTrA, un événement bisannuel est organisé par la délégation à date fixe dans les différentes communes de Polynésie française. Cet événement peut être organisé en s'appuyant sur le « Village de l'Alimentation et de l'Innovation », manifestation bisannuelle grand public qui vise à sensibiliser sur les enjeux d'alimentation saine et durable.

Cet événement, également ouvert au grand public, mobilise l'ensemble des acteurs du système alimentaire polynésien autour d'activités conviviales et de temps de réflexion collectifs autour de l'avancement de la mise en oeuvre du PTrA. C'est également l'occasion de valoriser les initiatives locales. Le comité de pilotage profite de cette occasion pour soumettre aux acteurs d'éventuelles propositions d'orientations nouvelles.





# LA COMMUNICATION DU PTRA

## La communication, un outil au service du Plan de transition alimentaire

La stratégie de communication du PTRa définit les objectifs donnés à la communication en établissant les priorités et le calendrier. Elle liste les actions et les outils de communication en définissant les cibles et les messages. Cette stratégie doit accompagner la mise en oeuvre du PTRa et vise les objectifs suivants :

- **Animer la vie démocratique** : faire connaître le Plan de transition, ses objectifs et actions en cours, encourager l'appropriation et la participation des habitants afin d'assurer l'efficacité et l'impact du PTRa.
- **Informé sur les services publics** : faire connaître les services à disposition, leur fonctionnement, les conditions d'accès (mise à disposition de matériel végétal et kit fa'a'apu, d'aide alimentaire, d'outils de transformation, stockage, etc.)

- **Soutenir les initiatives locales** : informer sur la vie locale, faire connaître les associations et les initiatives liées à l'agriculture et à l'alimentation durable, mettre en avant les événements de sensibilisation, etc.
- **Faire évoluer les comportements** : responsabiliser les polynésiens dans leurs pratiques d'achats alimentaires et de consommation, en faveur d'une alimentation saine, respectueuse de l'environnement mais aussi sur la réduction du gaspillage alimentaire ou encore l'implication dans un fa'a'apu, etc.
- **Valoriser le territoire** : fédérer les acteurs autour d'un socle agricole et culinaire commun, renforcer la cohésion sociale et la fierté du territoire, etc.

## Les cibles

La communication du Plan de transition alimentaire s'adresse prioritairement à l'ensemble des acteurs du système alimentaire (acteurs publics, maires ainsi qu'aux acteurs économiques et associatifs, la population, etc.). Les cibles identifiées ne constituent pas une cible homogène. Selon leurs activités, leurs intérêts ou leur engagement au sein du Plan de transition alimentaire mais aussi leurs pratiques ou leur âge, les acteurs sont touchés différemment par les supports de communication.

La communication politique locale est, en soi, une pratique politique.  
Elle vise à recréer du collectif.



## Communiquer sur le PTrA : les messages à faire passer

La construction d'une stratégie de communication exige la définition d'un positionnement. Il faut distinguer tout en conservant une cohérence visuelle et conceptuelle, la communication autour du Plan de transition alimentaire et celle autour des actions plus précises. Les autorités se veulent pédagogues vis-à-vis des Polynésiens.

Dans un premier temps, la stratégie de communication doit valoriser le PTrA afin de faire connaître et faciliter l'appropriation d'une nouvelle politique publique et d'un cadre d'action pour les 10 prochaines années. Il faut alors faire ressortir les 6 objectifs stratégiques.

Concernant les différents messages du PTrA, il est important d'identifier les campagnes de sensibilisation d'ores et déjà menées ou en cours par les partenaires du PTrA afin de ne pas saturer et complexifier la lisibilité des acteurs et de leurs actions.

Par exemple, la Direction de la santé a lancé en 2017 la campagne de sensibilisation "Préférez le naturel" (affiches publicitaires, presse, internet et réseaux sociaux), afin d'encourager les polynésiens à boire ou manger moins sucré et à s'orienter vers des produits naturellement sucrés plutôt que ceux faits de sucres ajoutés.

En 2018, la CAPL et le syndicat des distributeurs ont également mené une campagne de sensibilisation autour de la marque « Manger Local ». D'autres campagnes ont été identifiées comme actions prioritaires dans les actions du PTrA (diversification des sources de protéines, etc.)

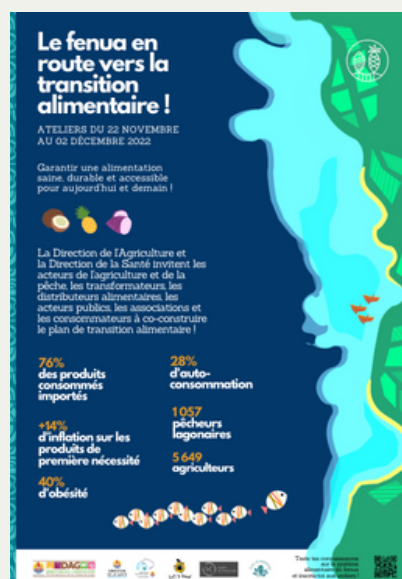
Une fois le PTrA bien identifié, la stratégie de communication doit permettre de donner corps à l'ensemble des communications sur les enjeux portés par les partenaires du PTrA (logos, identité visuelle, etc.).

Elle doit également s'assurer d'atteindre l'ensemble des archipels de la Polynésie française en passant par les canaux les plus appropriés pour chaque territoire. La déclinaison du PTrA sur les différents archipels au cours des 10 prochaines années pourra faire l'objet d'un plan de communication spécifique et adapté.

## Les actions de communication et les canaux à privilégier

### 1. Créer une identité visuelle pour le Plan de Transition alimentaire

L'identité visuelle (l'ensemble des signes graphiques) permet de renforcer l'identification du Plan de Transition alimentaire et la performance de sa communication aussi bien interne qu'externe. Cette identité visuelle doit être appliquée par tous les acteurs porteurs d'actions du PTrA. Elle se déploie sur tous les supports institutionnels (papeterie, plaquettes, site internet) et peut s'appuyer sur un logo, parfois assorti d'une signature (ou slogan), qui traduit l'identité et les valeurs du territoire et de l'institution. Le logo est complété par une charte graphique qui codifie l'usage de l'ensemble des éléments graphiques (logo, couleur, typo...). Pour ce faire, la DAG peut faire appel à un prestataire ou à des ressources internes.



Exemple : Affiche réalisée par Let's Food



En métropole, les projets alimentaires territoriaux (PAT), portés par les collectivités, s'appuient sur un logo et un slogan afin de faciliter la visibilité du PAT auprès des habitants mais également de permettre aux partenaires économiques et associatifs de pouvoir valoriser leur participation ou partenariat en apposant un logo dédié.



## 2. Construire une stratégie de communication interne

Les enjeux alimentaires et agricoles étant extrêmement transversaux, la stratégie de communication interne doit favoriser la circulation de l'information, décloisonner les services, aider chacun à se retrouver dans l'organisation. Une plaquette informative envoyée aux différentes directions et services pourrait ainsi permettre de faire connaître le PTrA et de faciliter la coopération des acteurs publics pour mise en oeuvre et le suivi évaluation des actions.



## 3. Construire une stratégie de communication externe

La communication externe doit prévoir une complémentarité des canaux en fonction des cibles (acteurs économiques, associatifs, habitants, etc.) et des différents temps d'application du calendrier du PTrA.

- **Communication print**
  - Presse périodique
  - Affiches dans la ville

Les supports écrits prennent le temps d'aborder les grandes questions du territoire, d'interroger les acteurs locaux, d'utiliser la photo et l'infographie pour illustrer des dossiers complets.

- **Communication digitale**

- Renforcer la présence et la communication du PTrA sur les réseaux sociaux (Facebook, Tiktok particulièrement mais aussi LinkedIn pour les professionnels) des différentes directions
- Compléter les sites internet des différentes directions avec des informations concernant le PTrA.

Internet et les réseaux sociaux apportent une information immédiate, factuelle et de proximité. Ils favorisent également le débat et l'interactivité. Ainsi, le PTrA peut s'appuyer sur les réseaux sociaux pour centraliser et rediffuser l'ensemble des informations concernant les acteurs du territoire, les événements, les nouvelles études mais également faciliter la mise en réseau, la création de nouveaux partenariats ou la diffusion de financements dédiés, etc.

Les réseaux sociaux sont entrés dans la vie des Polynésiens. Malgré l'éloignement et les difficultés du développement d'Internet dans les archipels, la Polynésie est plus connectée que jamais, notamment à Facebook. Si la clientèle Facebook est en premier lieu composée de femmes et de jeunes de 25-34 ans (28,2% du total des utilisateurs), la répartition entre les différentes classes d'âge des utilisateurs témoigne d'une application utilisée par tous les membres de la famille.

- **Communication relationnelle**

- Réunions publiques
- Événements
- Enquête habitants et réunions

L'organisation régulière (annuelle) de réunions publiques ou d'événements culturels à petite ou moyenne échelle par les acteurs publics est un levier important de communication et d'appropriation du PTrA par les acteurs et les habitants. C'est également un outil d'animation de la vie locale qui renforce l'attachement des habitants. Les événements d'information - sensibilisation voire concertation - autour

des enjeux agricoles et alimentaires, organisés notamment à l'échelle des communes, favorisent le lien social et le contact direct entre les élus, les agents, les acteurs économiques, initiatives citoyennes et les citoyens.

Le PTrA peut inviter les acteurs à organiser des événements différents à la même date (ex: Journée Mondiale de l'alimentation le 16 Octobre), qui pourront avoir lieu simultanément dans les différents archipels, ou bien il peut aussi s'associer à des événements externes tels que le Village de l'alimentation et de l'innovation (VAI) au travers des partenariats.

- **Les médias**

- Presse quotidienne
- TV locales et radio locales
- Média en ligne
- Autorités religieuses

En Polynésie, il existe différents médias dont la majorité sont basés principalement à Tahiti : presse écrite, télé et radio. Grâce à la radio, il est possible d'atteindre toutes les îles, y compris les plus éloignées. En Polynésie, la radio assure une authentique mission de service public. Les principales stations sont Polynésie 1ère, Radio 1, NRJ Polynésie, Tiare FM et Tauï FM. Les polynésiens restent attachés à l'information locale qui parle de leur vécu, de leur quotidien et qui est produite par des acteurs proches d'eux.

Les deux principales chaînes de télévision reste le point de ralliement quotidien marquant au moment du JT du soir, partageant ainsi les informations avec tous les polynésiens.

Le président, les différents ministres tout comme les tavanas sont les premiers vecteurs de communication du PTrA. Ils incarnent les institutions et doivent en porter l'image au quotidien. Leur parole est forte et respectée, de même que celles des autorités religieuses.

Leur communication passe par les interventions publiques, les discours, les éditos. Elle peut-être directe avec les citoyens à travers des courriers, des réunions publiques ou des visites de terrain.

Les relations presse sont un mode de communication important dont la gestion doit être confiée à un attaché de presse. Les prises de paroles en direction des agents des différentes directions contribuent également à la communication externe.

Les églises ont des représentants qui sont présents dans toutes les sphères du système alimentaire (État, Pays, Communes, Entreprises, Société civile, etc.). Elles diffusent des messages aux pratiquants au début et à la fin de chaque messe du dimanche ou encore grâce aux radios dont elles sont dirigeantes.

## **Elaboration, budget et coordination**

La fonction communication peut être assurée par le cabinet ou un prestataire. Les services peuvent également communiquer autour des politiques sectorielles et des projets dont ils ont la charge. Ce travail doit être réalisé en coordination avec la délégation du PTrA.

Il a été identifié un budget annuel dédié au PTrA, détaillé dans la fiche action 0.

## **Suivi évaluation de la stratégie de communication**

Identifier les critères de succès est une étape primordiale, souvent sous estimée. Ensuite, bien identifier les cibles et les échéances. Enfin, utiliser les méthodologies d'évaluation éprouvées : chaque canal de communication dispose d'outils de mesure spécifiques qualitatifs ou quantitatifs. Evaluer avant, pendant et après la campagne permet d'adapter ou de conforter l'action de communication et, in fine, de faire des économies.



## LE CHIFFRAGE DU PTRA

Le Plan de Transition Alimentaire de la Polynésie française a fait l'objet d'un chiffrage très précis par action. Chaque fiche action annexée au présent document dispose d'un chiffrage et d'un calendrier de dépense de 2024 à 2033 selon 3 sections budgétaires différentes :

- **Les ressources humaines** : celles-ci sont comptabilisées en Jours Hommes (JH). Ce choix a été fait afin de permettre une comptabilisation précise des temps à passer et ainsi aux managers publics d'opérer des choix entre réaffectation de ressources existantes, recrutements ou externalisation. Ce mode de comptage permet également de mesurer finement les évolutions annuelles.
- **Les dépenses de fonctionnement**
- **Les dépenses d'investissement**

Les dépenses du PTRa doivent s'inscrire dans une perspective globale de dépenses relatives à l'alimentation et aux externalités de l'alimentation.

Il a été estimé par le diagnostic que la dépense concernant l'**aide alimentaire** au sens large (PNN, aide à la farine, etc.) représente :



milliards de FCFP par an

Il est estimé, en 2021, que les dépenses relatives aux **longues maladies** au sein des dépenses de santé représentent environ :



milliards de FCFP par an

L'alimentation étant un des principales facteurs de risque des maladies non transmissibles.

## Coût global du PTrA

Le PTrA tel qu'il est proposé à ce jour présente un coût prévisionnel sur les 10 années de :

213 721

### jours homme

soit 4,6 milliards FCFP comptabilisés sur une base d'un salaire moyen agent mensuel de 400 000 FCFP

Parmi ces jours, il est à noter que 63% soient 134 913 jours sont des jours dits nouveaux c'est-à-dire non programmés dans les politiques actuelles.

Ainsi 37% sont des jours hommes déjà programmés ou correspondant à des effectifs déjà présents et engagés sur des actions contribuant au PTrA.

5 927 825 000

### FCFP de dépenses de fonctionnement

Parmi ces dépenses, il est à noter que 78% d'entre elles soient 4,7 milliards FCFP sont nouveaux.

Ainsi 22% des dépenses sont en réalité déjà programmées.

8 792 580 000

### FCFP de dépenses de investissement

Parmi ces dépenses, il est à noter que 66% soient 5,8 milliards FCFP sont nouveaux.

Ainsi 34% des dépenses sont en réalité déjà programmées.

A ces budgets, il convient d'ajouter le budget d'actions volontairement exclues du comptage que sont :

- **Action 2.14** - Réduire le coût des charges sociales pour la production primaire biologique
- **Action 2.15** - Diminuer les charges des exploitations et les prix de revient des exploitations
- **Action 3.4** - Mettre en place les titres déjeuners auprès des salariés polynésiens du secteur privé et public
- **Action 5.4** - Créer de nouvelles réglementations locales pour détaxer les produits bons pour la santé d'un point de vue des résidus de pesticides et OGM

Ces 4 actions génèrent des non recettes fiscales et sociales pour un montant de 20,1 Milliards FCFP sur 10 ans.

Le coût pour les employeurs de l'action « Titre Repas sains » est estimée à 7,1 milliards FCFP sur 10 ans.

**Ainsi, le coût total du Plan de Transition Alimentaire 2024 - 2034 est estimé à :  
19,45 Milliards de Francs CFP  
(dont 16,5 Milliards de dépenses nouvelles)**

Selon le PIB de 2022 (659,8 milliards FCFP) et le budget global de la Polynésie française de 2022 (212,8 milliards FCFP), en lissant les dépenses et en prenant la dépense moyenne annuelle, **le PTrA proposé réclame un effort représentant 0,9% du budget global et 0,3% du PIB.**



## Répartition des moyens à engager

(Sans les 3 actions générant des « non-recettes » et des dépenses pour les entreprises)

### Répartition temporelle

50% des moyens engagés en fonctionnement le sont sur les 4 premières années.

Même si l'effort est légèrement plus important sur ces 4 premières années, cet effort est assez constant sur les 10 années.

En revanche, 70% des moyens engagés en investissement le sont sur les 3 premières années.

### Répartition par Objectif stratégique

Dans les grandes lignes, les éléments ci-dessus permettent de constater que l'OS 2 - Augmenter la production alimentaire des archipel - et l'OS 6 - Accélérer les pratiques durables (environnementales et sociales) des acteurs du système alimentaire - se voient consacrés respectivement 40% et 42% des moyens de fonctionnement soit un total de 82% des moyens en fonctionnement.

On constate également, que l'OS 2 se voit consacré 86% des moyens en investissement dont 50 % des moyens nouveaux. Compte tenu du taux de couverture des besoins alimentaires par la production locale, il est assez logique que le Plan de Transition Alimentaire consacre des moyens importants à la hausse de la production.

### Répartition par Direction / service financeur

De manière logique avec les points précédents, les contributions au PTrA en ressources humaines seront à consacrer à 33%, 26% en fonctionnement et 75% en investissement par le Direction de l'Agriculture.

Cela devra se traduire par un effort nouveau de 9,5 milliards sur 10 ans dans cette direction, soit presque 50% du budget global du PTrA.

Malgré cette importance significative de cette direction, le PTrA est marqué par une contribution attendue de 11 directions et services du Pays, de la CAPL, du SPCPF et des communes. A l'instar des plans climats, mais de manière assez inédite, le PTrA est un plan multidisciplinaire et holistique qui engage très largement. A ce titre, il devra bénéficier d'un pilotage budgétaire interservices permanent sur toute la durée de son déploiement.



## Les 5 actions les plus mobilisatrices

En matière de **ressources humaines (RH)**, les 5 actions les plus mobilisatrices des moyens consomment **58%** jours RH totaux sur 10 ans. Ces actions sont :

- **Action 1.3** - Renforcer les moyens humains et financiers pour soutenir les établissements scolaires dans le déploiement du dispositif "École en Santé"
- **Action 2.21** - Améliorer l'encadrement sanitaire des filières animales
- **Action 4.6** - Mettre en place des référents "PTrA" dans les communes
- **Action 5.6** - Développer la coopération avec la Recherche et les recherches aux alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires spécifiques aux cultures de Polynésie française
- **Action 6.6** - Mettre en place des mesures de gestion des ressources pour permettre une utilisation durable et créer et animer un réseau local des gestionnaires

En matière de dépenses de **fonctionnement**, les 5 actions les plus mobilisatrices des moyens consomment **40%** des moyens totaux sur 10 ans. Ces actions sont :

- **Action 1.3** - Renforcer les moyens humains et financiers pour soutenir les établissements scolaires dans le déploiement du dispositif "École en Santé"
- **Action 2.3** - Optimiser les maillons "abattage" et "transformation" des filières animales
- **Action 2.10** - Améliorer la chaîne du froid et le conditionnement pour le transport maritime des produits de la mer par la défiscalisation et prise en charge du fret

- **Action 3.3** - Créer une banque alimentaire à Papeete afin de proposer des produits locaux de qualité aux ménages les plus précaires

- **Action 6.6** - Mettre en place des mesures de gestion des ressources pour permettre une utilisation durable et créer et animer un réseau local des gestionnaires

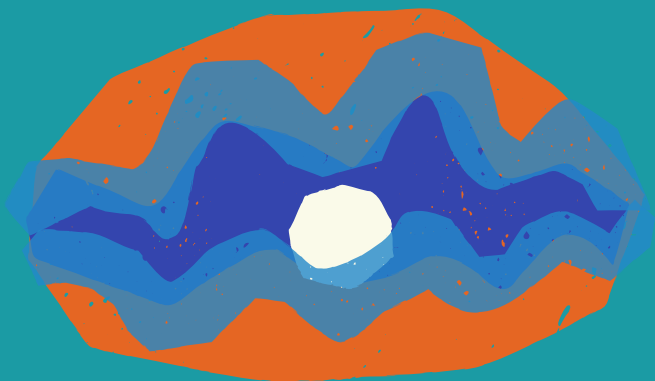
En matière de dépenses d'**investissement**, les 5 actions les plus mobilisatrices des moyens consomment **61%** des moyens totaux sur 10 ans. Ces actions sont :

- **Action 2.1** - Créer des structures de stockage sur les différentes îles pour les producteurs agricoles et les éleveurs
- **Action 2.3** - Optimiser les maillons "abattage" et "transformation" des filières animales
- **Action 2.9** - Améliorer les flux maritimes par une amélioration des conditionnements, notamment pour les produits frais, locaux, et / ou bio (à différencier des conventionnels)
- **Action 2.18** - Faciliter l'accès au foncier des zones agricoles privées
- **Action 4.7** - Mettre en place des plateformes de compostage-broyage à l'échelle de communes et/ou quartiers



## PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE POUR LA RÉUSSITE DU PTrA

1. Voter le PTrA à l'Assemblée du Pays pour assurer sa pérennité.
2. Décliner le PTrA aux autres archipels pour assurer l'appropriation et l'adhésion sur l'ensemble du territoire.
3. Identifier un budget communication annuel dédié au Plan de Transition Alimentaire
4. Former les acteurs pour renforcer les compétences publiques de gestion de projet.
5. Former les acteurs des filières pour assurer la pérennité des projets en cours et à mettre en place.
6. Assurer la cohérence des politiques publiques et la capacité à faire de l'inter service : le portage interministériel est indispensable.
7. Construire une programmation budgétaire interministérielle globale avant la déclinaison du PTrA.
8. Prévoir une équipe d'animation du PTrA pour sa mise en oeuvre opérationnelle et le suivi transversal et multi-acteurs des différents objectifs stratégiques et actions.
9. Prendre en compte la force des habitudes de comportements alimentaires et représentations sociales autour de l'alimentation de mauvaise qualité nutritionnelle et des quantités consommées et donc la complexité et lenteur à les transformer.
10. Construire une communication par cible (message ciblé) car la bataille culturelle reste à mener aussi bien auprès des consommateurs que des producteurs, des commerçants, des maires et du monde politique, des structures agissantes de la société civile, que des fonctionnaires et leaders d'opinion.
11. S'assurer que l'action publique soit exemplaire concernant son affichage public sur l'alimentation durable et saine (événements, messages, etc.)
12. Réduire les inégalités devant l'accessibilité économique comme conditions de réussite du reste des actions du PTrA.
13. Limiter les situations de prédation et monopoles de certains acteurs économiques (distributeurs, propriétaires terriens, etc.) sur la chaîne de valeur.
14. Renforcer les coopérations territoriales sur les alternatives aux pesticides, le soutien technique, le développement de nouveaux produits, etc.



## BIBLIOGRAPHIES

ADEME, Impact environnemental de l'alimentation en Outre-Mer – focus Polynésie française, avril 2022. Disponible sur internet : <https://spc.pf/sites/default/files/alimentation-polynesie-francaise-2022-synthese.pdf>

Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française, Rapport d'activité annuel, 2021

Chadebech Lou, Rapport de diagnostic de durabilité du système alimentaire de Polynésie française, 2021

Chadebech Lou, Rapport 2 de l'étude de renforcement de la durabilité des systèmes alimentaires des PTOM français du Pacifique, 2021

Chadebech Lou, Diagnostic de Polynésie Française, Tahiti, 2021, 104p.

Global School-based Student Health Survey (GSHS) Enquête sur la santé des jeunes en milieu scolaire en Polynésie française, 2015-2016

IEOM, 2014 : IEOM, 2014. Panorama des Tuamotu Gambier. Note Express N°103, 8p.

Kahn et associés, Etude sur le coût des régimes alimentaires sains, 2022

Ministère de la Santé, Direction de la santé, Prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants scolarisés de 7 à 9 ans en Polynésie française, 2014

OMS, Enquête Santé STEP en Polynésie française, Surveillance des facteurs de risque des maladies non transmissibles, 2010

Recommandations polynésiennes en matière d'alimentation, Direction de la santé, 2023

Revue médicale The Lancet, 2017

Serra Mallol Christophe, Nourritures, abondance et identité. Une socio-anthropologie de l'alimentation à Tahiti, Au Vent des Îles, Collection Océanienne, Papeete, 2010, 545p.

# ANNEXES



# ANNEXE 1

## LISTE DES ACTIONS DU PTR

### OS 1 - Modifier le comportement alimentaire des populations vers une alimentation saine et durable, culturellement acceptable

#### Rendre les écoles ambassadrices du bien manger

**Action 1.1** - Renforcer l'éducation et la sensibilisation à une alimentation saine à travers les programmes scolaires et dans la formation des élèves

**Action 1.2** - Développer un programme d'éducation au goût, sur les temps péri-scolaires et d'utilisation des cantines pour l'éducation au goût des parents

**Action 1.3** - Renforcer les moyens humains et financiers pour soutenir les établissements scolaires dans le déploiement du dispositif "École en Santé"

**Action Tuamotu T1.1** - Développer les moyens financiers et techniques pour assurer le développement et le suivi de potagers avec abris de culture dans l'ensemble des écoles

#### Varié les sources de protéines dans l'assiette polynésienne

**Action 1.4** - Mettre en place un plan de communication à destination des professionnels de la restauration collective (entreprises, administration, scolaires) et du grand public pour varier les sources de protéines dans l'alimentation

**Action 1.5** - Intégrer des repas végétariens dans les cantines scolaires publiques et privées et inciter les autres restaurations collectives

**Action Tuamotu T1.2** - Privilégier les repas Pa'umotu (traditionnels) dans les cantines scolaires



**Réduire l'exposition des populations aux messages en faveur des aliments à faible valeur nutritionnelle**

**Action 1.6** - Interdire la vente de produits à faible valeur nutritionnelle dans les établissements publics et au cours d'événements publics

**Action 1.7** - Interdire le marketing alimentaire (publicités, affichages) mettant en avant des produits à faible valeur nutritionnelle à 100m autour des établissements scolaires

**Action 1.8** - Interdire le sponsoring des événements sportifs et culturels par des marques ou produits à faible valeur nutritionnelle

**Action 1.9** - Défisicaliser le sponsoring qui encourage la consommation de produit à haute valeur nutritionnelle

**Sensibiliser et accompagner la population dans la lecture et compréhension des étiquettes alimentaires**

**Action 1.10** - Sensibiliser et accompagner la population dans la lecture et compréhension des étiquettes alimentaires

**Faire évoluer les représentations sociales autour du corps en bonne santé physique et mentale et du rôle préventif de l'alimentation**

**Action 1.11** - Co-construire avec la population la définition d'une alimentation saine et source de bien-être

**Renforcer les moyens alloués à la prévention et à la promotion de la santé**

**Action 1.12** - Former et sensibiliser les acteurs locaux à développer des aménagements favorables à la promotion de la santé, notamment à l'alimentation

**Action 1.13** - Dans les communes volontaires au dispositif Communes en Santé mettre à disposition des outils afin de construire des Plan Alimentaires Communaux (PAC)

**Action 1.14** - Sensibiliser les familles sur la gestion du budget familial et notamment sur une alimentation saine et équilibrée

## OS 2 - Augmenter la production alimentaire des archipels

**Structurer filières locales durables sur tous les maillons, équipements mutualisés, outils de transformation et de mise en marché**

**Action 2.1** - Créer des structures de stockage sur les différentes îles pour les producteurs agricoles et les éleveurs

**Action 2.2** - Assurer l'accès à la glace et à des espaces de stockage pour les pêcheurs au travers des coopératives

**Action 2.3** - Optimiser les maillons "abattage" et "transformation" des filières animales

**Action 2.4** - Développer les structures d'agro-transformation des produits de la mer

**Action 2.5** - Organiser les contrôles sanitaires de proximité pour les produits primaires et lorsque nécessaire pour le commerce inter-îles

**Action 2.6** - Développer les organisations professionnelles et notamment les coopératives

**Action 2.7** - Développer les structures de mises en marché et d'échanges si possible en s'appuyant sur des organisations professionnelles ou interprofessionnelles/Favoriser les circuits courts et la rencontre entre l'offre et la demande

**Action 2.8** - Mettre en place une plateforme en ligne à destination des acteurs privés et publics pour faciliter la mise en lien entre l'offre en produits agricoles disponible et les besoins de la population

**Action 2.9** - Améliorer les flux maritimes par une amélioration des conditionnements, notamment pour les produits frais, locaux, et / ou bio (à différencier des conventionnels)

**Structurer les filières locales durables sur tous les maillons, équipements mutualisés, outils de transformation et de mise en marché**

**Action 2.10** - Améliorer la chaîne du froid et le conditionnement pour le transport maritime des produits de la mer par la défiscalisation et prise en charge du fret

**Action 2.11** - Développer les connaissances numériques dans les transports maritimes

**Action 2.12** - Développer les filières d'intrants locaux (fertilisants, substrats, produits de biocontrôle) et d'alimentation pour animaux

**Action 2.13** - Relancer et développer une filière bonite durable axée sur le marché local, notamment les cantines, et la transformation

**Action Tuamotu T 2.1** - Faciliter l'accès des agriculteurs au foncier, spécifique pour les Tuamotu

**Action Tuamotu T 2.2** - Optimiser l'accès à l'eau agricole pour les Tuamotu

**Action Tuamotu T 2.3** - Mettre en place un projet de démonstrateur territorial aux Tuamotu

**Renforcer l'attractivité des métiers du secteur primaire**

**Action 2.14**- Réduire le coût des charges sociales pour la production primaire biologique

**Action 2.15** - Diminuer les charges des exploitations et les prix de revient des exploitations

**Renforcer  
l'attractivité des  
métiers du secteur  
primaire**

**Action 2.16** - Compléter les dispositifs d'aide au renforcement du secteur primaire

**Action 2.17** - Évaluer et compléter les dispositifs d'aide au renforcement du secteur de la pêche

**Action 2.18** - Faciliter l'accès au foncier des zones agricoles privées

**Développer les  
compétences du  
secteur primaire**

**Action 2.19** - Mettre en place un centre de gestion des professionnels Terre-Mer (CG PF) à la CAPL pour accompagner la gestion des exploitations

**Action 2.20** - Développer les formations en agriculture durable (agroécologie, permaculture, bio) dans les îles et rendre la formation pour adulte plus accessible

**Action 2.21** - Améliorer l'encadrement sanitaire des filières animales

**Action 2.22** - Développer les compétences des acteurs en matière de tri, conditionnement, calibrage, stockage (température contrôlée ou non)

**Action Tuamotu T 2.4** - Accompagner les Associations d'Intérêt général à but Agricole des Tuamotu sur la montée en compétence

**Développer des  
nouvelles filières pour  
augmenter la part de  
protéines végétales  
dans la production  
locale et diversifier les  
assiettes**

**Action 2.23** - Lancer des nouveaux produits locaux, économiquement accessibles, sur le marché polynésien

## OS 3 - Améliorer l'accès économique des produits sains et durables

**Augmenter le revenu disponible des ménages pour tendre vers une alimentation saine**

**Action 3.1** - Limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire du premier degré

**Action 3.2** - Limiter le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire du second degré

**Action 3.3** - Créer une banque alimentaire à Papeete afin de proposer des produits locaux de qualité aux ménages les plus précaires

**Action 3.4** - Mettre en place les titres déjeuners auprès des salariés polynésiens du secteur privé et public

**Action Tuamotu T 3.1** - Favoriser la création d'entreprises et la mise en place de projets aux Tuamotu, en lien avec le système alimentaire

**Accompagner le développement des filières informelles sur les ressources marines**

**Action 3.5** - Accompagner l'amélioration de la qualité des produits de la mer vendus en bord de route



**Faire de la  
restauration  
publique un fer de  
lance de l'accession  
économique à  
l'alimentation saine**

**Action 3.6** - Elaborer et mettre en oeuvre des PAC (Plan d'alimentation Communaux) pour porter la transition alimentaire communale (TAVIVAT)

**Action 3.7** - Accompagner les communes dans la mise en place d'une tarification sociale des cantines

**Action 3.8** - Accompagner les communes dans le respect de la loi du Pays relative à l'introduction des produits locaux dans les menus de la restauration scolaire

**Mobiliser toutes les  
politiques publiques  
pour faire baisser les  
prix de l'alimentation  
saine et durable**

**Action 3.9** - Créer un observatoire des prix et des marges afin d'encourager une meilleure répartition de la valeur ajoutée

**Action 3.10** - Ajuster les protections de marché en vue d'assurer un meilleur compromis entre production locale développée et prix de l'alimentation saine

**Action 3.11** - Créer une centrale d'achat pour les collectivités et la banque alimentaire

## OS 4 - Accompagner les habitants dans l'autoconsommation

### Développer les compétences de production des familles à l'autoconsommation

**Action 4.1** - Renforcer et étendre la distribution du dispositif « Kits potagers »

**Action 4.2** - Développer l'aquaculture rurale/artisanal de poissons en cages

**Action 4.3** - Développer des maisons de l'alimentation communales : lieux ressources ouverts au public

**Action 4.4** - Créer de nouvelles cartes pédagogiques par aliment local qui mettent en avant la qualité nutritionnelle, une recette et une manière de le cultiver

**Action 4.5** - Aquaponie Marine Pati-Rimu : Production rurale de poisson et de macroalgues

**Action 4.6** - Mettre en place des référents "PTrA" dans les communes

**Action Tuamotu T 4.1** - Mettre en place une campagne sur les techniques culturelles et de cuisine ancestrales et modernes

### Favoriser l'accès au matériel végétal et agricole

**Action 4.7** - Mettre en place des plateformes de compostage-broyage à l'échelle de communes et/ou quartiers

**Action 4.8** - Renforcer la distribution de matériel végétal via les communes, pour les particuliers

**Favoriser les pratiques agricoles et de pêche durables, écoles incluses**

**Action 4.9** - Réglementer l'achat de phytosanitaires chimiques pour les particuliers, créer un Certiphyto pour les producteurs

**Action 4.10** - Imposer le "zéro phyto chimique" pour les jardins partagés et les espaces de production agricole des collectivités

**Intégrer les objectifs d'autoconsommation dans les politiques d'aménagement urbaines et foncières**

**Action 4.11** - Verdir les zones urbaines avec des arbres fruitiers dans un objectif de production alimentaire

**Action 4.12** - Mettre en place plusieurs projets pilotes d'accompagnement des associations de locataires en charge de la mise en place et de la gestion de zones de potager sur les sites de l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH)

## OS 5 - Rendre les produits sains et durables disponibles et à proximité pour toute la population

**Mailler le territoire avec une offre alimentaire de qualité afin de faciliter la disponibilité pour tous**

**Action 5.1** - Mettre en place une campagne de sensibilisation au label Bio Pasifika

**Action 5.2** - Animer une cellule de veille sanitaire et identifier des mesures de gestion du risque ciguatera

**Assurer une offre de qualité dans la restauration hors domicile privée**

**Action 5.3** - Mettre en place une Loi du Pays pour imposer un quota minimum de produits bio dans la restauration scolaire

**Ajouter des critères de qualité aux importations**

**Action 5.4** - Créer de nouvelles réglementations locales pour détaxer les produits bons pour la santé d'un point de vue des résidus de pesticides et OGM

**Action 5.5** - Mise en place d'une campagne d'analyse LMR indépendante pour mesurer l'impact des produits conventionnels (usage de pesticides) sur les consommateurs et sur les producteurs polynésiens

**Action 5.6** - Développer la coopération avec la Recherche et les recherches aux alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires spécifiques aux cultures de Polynésie française

**Action 5.7** - Créer des réglementations pour améliorer la qualité nutritionnelle des aliments produits localement et interdire les importations des produits ne respectant pas ces réglementations

**Assurer une offre de qualité dans la RHD privée**

**Action Tuamotu T 5.1** - Organiser un évènement type "semaine de l'alimentation durable" aux Tuamotu

## OS 6 - Accélérer les pratiques durables (environnementales et sociales) des acteurs du système alimentaire

### Accompagner les producteurs agricoles et inciter au changement de pratiques

**Action 6.1** - Interdire l'importation et l'utilisation de certains Produits Phytosanitaires à Usage Agricole (PPUA) (toxique mortel, cancérigène et mutagène)

**Action 6.2** - Construire un certiphyto pour les producteurs, conditionné à la participation à la "Journée Agriculture responsable" (JAR)

**Action 6.3** - Valoriser les poules de réforme à Raiatea et Tahiti. Faire l'étude de la mise en place d'une filière poulet de chair à Raiatea et Tahiti

**Action 6.4** - Prendre en compte et rémunérer les services rendus à la santé et l'environnement par les agriculteurs

**Action 6.5** - Faire la promotion des élevages extensifs

**Action Tuamotu T 6.1** - Encourager la polyculture et autres pratiques durables via un réseau de fermes pilotes démonstratrices

### Accompagner les pêcheurs et aquaculteurs vers des pratiques plus durables

**Action 6.6** - Mettre en place des mesures de gestion des ressources pour permettre une utilisation durable et créer et animer un réseau local des gestionnaires

**Action 6.7** - Renforcer les moyens de protection des ressources lagunaires (pahua, poisson), dans les îles avec des structures (parcs à poisson), à vocation économique



**Former et inciter les transformateurs à des pratiques plus durables**

**Action 6.8** - Développer le photovoltaïque sur les outils de transformation et les locaux mis à disposition des coopératives avec des équipements du pays (maritimes et agricoles)

**Action 6.9** - Créer une filière locale d'emballages bio dégradables

**Action 6.10** - Développer la formation continue sur la thématique de l'agrotransformation

**Action 6.11** - Valoriser les déchets organiques de la transformation

**Action 6.12** - Rendre obligatoire le "zéro déchets non valorisés" dans les unités de transformation

**Former et inciter les importateurs et distributeurs à des pratiques durables**

**Action 6.13** - Développer les rayons vracs dans les surfaces commerciales

**Action 6.14** - Développer un enviroscore sur le modèle du nutriscore

# ANNEXE 2

## PROJET DE CHARTE D'ENGAGEMENT DU PTRa

### Charte d'engagement pour une alimentation de qualité, durable et accessible à toutes et tous en Polynésie française

Ce projet de Charte d'engagement du PTRa a été rédigé par la DAG et la DS, il pourrait faire l'objet d'une consultation plus large des parties prenantes du système alimentaire de Polynésie française pour validation et signature.

#### Préambule

La richesse de la Polynésie française se reflète dans son patrimoine gastronomique, sa culture et la variété de ses produits locaux. La force de la Polynésie réside dans ses 5 archipels et doit être valorisée. L'alimentation est un patrimoine vivant, une culture commune faite de partage et d'échanges.

Depuis des décennies, de nombreuses démarches ont été engagées par le pays pour améliorer l'offre alimentaire. Malgré ces démarches entreprises, les impacts des faiblesses du système alimentaire persistent : la santé des polynésiens, l'impact environnemental de l'alimentation par le poids de l'importation, les secteurs primaires et de transformation agro-alimentaire faibles dans les économies, etc. Des questions persistent sur la résilience des systèmes face aux changements climatiques qui impactent le Pacifique.

Les crises récentes ont impacté les systèmes alimentaires et notamment l'accès à l'alimentation et ont conduit la Polynésie à s'interroger sur les stratégies mises en place pour une alimentation saine, abordable et durable.

L'étude financée par l'Union européenne menée en Polynésie française par le programme PROTEGE a permis de réaliser un diagnostic de la durabilité de son système alimentaire, d'identifier les acteurs moteurs du changement mais également les initiatives portées par les acteurs publics, privés et associatifs qui s'inscrivent déjà dans la construction d'un système alimentaire durable et résilient.

Suite à cette étude, la Direction de l'agriculture et la Direction la santé ont organisé deux tables rondes le 14 octobre et le 9 novembre 2021, regroupant l'ensemble des acteurs de l'alimentation et du monde agricole afin d'identifier les actions prioritaires à mettre en place en Polynésie française. Au total, 10 objectifs et 49 actions ont été définis lors de ces ateliers de travail. Il s'agit aujourd'hui de construire ensemble un cadre stratégique et opérationnel à déployer à court, moyen et long terme.

Dans ce cadre et dans l'objectif de poursuivre la transformation du système alimentaire, la Direction de la santé et la Direction de l'agriculture propose aujourd'hui à ses partenaires ainsi qu'à toute structure intéressée la présente Charte d'engagement pour une alimentation de qualité en Polynésie française.

## Objet

Cette Charte a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs de la transition alimentaire de Polynésie française pour mettre en synergie les interventions de chacun et faciliter la collaboration opérationnelle autour d'objectifs partagés.

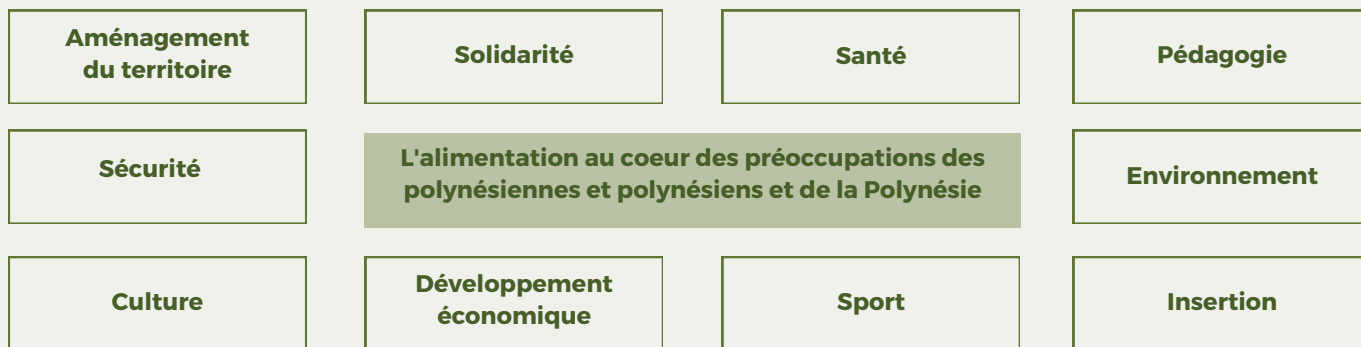
Au travers de cette Charte, le Pays propose un cadre pour la définition et la mise en œuvre d'un plan stratégique et opérationnel collaboratif dont les actions ont pour objectifs, directs ou indirects l'amélioration de l'alimentation des polynésiens sur le court et long terme.

## Enjeux

Le Plan de transition alimentaire et la présente Charte revêtent un triple enjeu :

- Structurer une offre alimentaire de qualité et durable sur le territoire ;
- Permettre et faciliter l'accès à cette offre et à une alimentation de qualité à tous les polynésiens ;
- Sensibiliser les consommateurs à une consommation responsable, saine et nutritive et valoriser le patrimoine gastronomique de la Polynésie française.

**Dix domaines d'actions ont été identifiés, susceptibles d'influencer positivement l'alimentation des polynésiens :**



## Engagements

Compte tenu de l'intersectorialité de la notion d'alimentation, la Direction de la santé et la Direction de l'agriculture propose de fixer dans le cadre de la Charte des engagements généralistes pour chacun des secteurs identifiés.

### **Engagement n°1 : SOLIDARITÉ**

Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous, dans un souci de justice sociale et d'équité entre les archipels.

### **Engagement n°2 : SANTE**

Promouvoir une alimentation de qualité, vecteur de bonne santé, auprès de tous et à tous les âges.

### **Engagement n°3 : PÉDAGOGIE**

Éduquer les jeunes et sensibiliser les adultes à une consommation responsable, pour soi-même et pour le territoire.

### **Engagement n°4 : ENVIRONNEMENT**

Encourager et développer une alimentation respectueuse des ressources et de l'environnement, pour la préservation du fenua.

### **Engagement n°5 : INSERTION**

Valoriser l'alimentation comme vecteur d'une culture commune créatrice de lien social.

### **Engagement n°6 : SPORT**

Associer sport et alimentation, pour le plaisir et le bien-être.

### **Engagement n°7 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Soutenir les secteurs agricole et alimentaire, facteurs de la croissance économique et pourvoyeurs d'emplois.

### **Engagement n°8 : CULTURE**

Promouvoir les produits du terroir et l'alimentation locale, richesse patrimoniale et culturelle, pilier de notre art de vivre.

### **Engagement n°9 : SÉCURITÉ**

Garantir l'hygiène alimentaire, associer alimentation locale et sécurité sanitaire.

### **Engagement n°10 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Préserver et aménager les espaces agricoles pour assurer le développement de la production locale.

## Partenaires

### Signature

En signant cette Charte,

- Je m'engage à mutualiser toute information relative aux besoins et projets du territoire en matière d'alimentation,
- Je m'engage à collaborer avec les partenaires de la Charte pour développer des actions pour l'alimentation des polynésiens,
- Je m'engage à informer les polynésiens des actions pour leur alimentation dans le cadre d'une communication commune,
- Je m'engage à participer pleinement, dans le cadre de mes compétences, à la démarche et aux objectifs fixés.



# PLAN DE TRANSITION ALIMENTAIRE

- 2024 / 2034 -